Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

+ *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.

+ *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.

+ *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.

+ *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via `http://books.google.com`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

UNIVERSITY OF WISCONSIN LIBRARY

Digitized by Google

FEB 26 1985

RÉCIT

DES

TROUBLES ET DES ÉVÉNEMENTS

QUI ONT EU LIEU

DANS LA VILLE DE GAND

A l'époque de la Révolution de 1830,

PAR

J. B. DE GRAET,

COMMANDANT EN CHEF A CETTE ÉPOQUE DE LA GARDE URBAINE A CHEVAL.

GAND,

IMPRIMERIE DE F.-L. DULLÉ-PLUS,

Rue Haute Porte, N° 27.

1836.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉCIT

DES

DES ÉVÉNEMENTS

D. — 1830.

Digitized by Google

UNIVERSITY OF WISCONSIN LIBRARY

Digitized by Google

10

FEB 26 1965

RÉCIT

DES

TROUBLES ET DES ÉVÉNEMENTS

QUI ONT EU LIEU

DANS LA VILLE DE GAND

A l'époque de la Révolution de 1830,

PAR

J. B. DE GRAEF,

COMMANDANT EN CHEF A CETTE ÉPOQUE DE LA GARDE URBAINE A CHEVAL.

GAND,

IMPRIMERIE DE F.-L. DULLÉ-PLUS,

Rue Haute Porte, N° 27.

1836.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉCIT

DES

DES ÉVÉNEMENTS

D. — 1830.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉCIT

DES

TROUBLES ET DES ÉVÉNEMENTS

QUI ONT EU LIEU

DANS LA VILLE DE GAND

A l'époque de la Révolution de 1830,

PAR

J. B. DE GRAET,

COMMANDANT EN CHEF A CETTE ÉPOQUE DE LA GARDE URBAINE
A CHEVAL.

GAND,
IMPRIMERIE DE F.-L. DULLÉ-PLUS,
Rue Haute Porte, No 27.

1856.

Digitized by Google

Digitized by Google

DH
811
G49
G73

1496889

RÉCIT

DES

TROUBLES ET DES ÉVÉNEMENTS

A GAND. — 1830.

Maintenant que la Belgique se trouve depuis longtemps définitivement constituée, je puis faire connaître à mes concitoyens et mettre sous leur véritable jour les principaux épisodes qui ont caractérisés la révolution à Gand.

Beaucoup de faits ont été diversement rapportés par les journaux, l'un en les défigurant, l'autre en les falsifiant selon le parti qu'il cherchait à faire dominer.

Je ne discute pas, je raconte, et fais passer sous les yeux du lecteur les diverses phases de ces émouvants épisodes, tels qu'ils se sont passés et dont j'ai été témoin occulaire, ma position de chef de la

Digitized by Google

Garde à cheval, m'a permis, plus qu'à tout autre, de voir de près ces évènements, d'apprécier les hommes et les choses que les partis alors en présence faisaient mouvoir, quel était le mobile qui les faisait agir, et le but qu'ils cherchaient à atteindre.

Sur tous les faits que j'avance, je défie hardiment la contradiction, je n'affirme rien sans preuve et me tais sur ce que j'ai été seul à voir.

Quant à l'emploi de mon nom personnel, je prie les lecteurs de me le pardonner. J'ai à fournir mon témoignage sur des événements auxquels j'ai été activement mêlé et à léguer à l'histoire mes souvenirs, comment me serait-il possible de ne pas parler de moi?

Né avec franchise de caractère, je n'ai voulu dissimuler mes sentiments, et n'ai voulu concevoir ou suivre des plans de conspiration, je ne convoitais ni place ni emploi, j'étais négociant indépendant, car je n'ai jamais fait serment à aucun pouvoir, je l'ai vu changer à trois époques différentes, ce dont je me suis occupé alors comme à présent, c'est du maintien de l'ordre.

Je n'ai pu me dissimuler le haut degré de prospérité auquel mon pays était parvenu, toutes les entreprises commerciales et industrielles répondaient à l'attente des intéressés, la classe ouvrière bien payée, vêtue et nourrie, enfin toutes les affaires en général, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, marchaient avec grand avantage, si tous ces indices ont été trompeurs la grande majorité en a été dupe comme moi.

J'avais passé quelques révolutions j'eus pour prin-

Digitized by Google

cipe qu'avant d'y participer de bonne foi, on doit avoir la certitude au moins morale, que le bien qu'elles procureront excèdera la masse de maux qu'elles occasionneront.

Ces considérations m'ont déterminé à m'abstenir de coopérer à la révolution, et d'attendre que son voile se déchire.

D'après le choix du corps de la Garde à cheval, composé d'un grand nombre de compatriotes qui ne me voyaient point pour la première fois les armes à la main pour défendre l'ordre public dans la ville où j'ai reçu le jour, j'ai accepté le commandement et suivi le mandat de la Régence de faire respecter les personnes et les propriétés, je ne me suis pas écarté un seul instant de cette charge difficile, malgré tout ce qui a été mis en œuvre pour exciter le peuple contre les défenseurs de la tranquillité publique, ils n'en ont pas moins maintenu l'ordre, et quoique désignés comme ennemis de la cause nationale, ce n'est qu'au moment que l'administration municipale a été suspendue qu'ils ont cessé leur honorable service.

On saura sur qui doit retomber la responsabilité des malheurs et des pertes de notre bonne ville de Gand.

Le 26 Septembre 1830.

La tranquillité publique fut troublée, et bientôt il fallut employer tout ce qui était possible, afin de contenir non pas l'ardeur de ce qu'ils nommaient le patriotisme, mais l'ardeur des pillards.

Digitized by Google

J'ai essayé d'abord à faire attendre avec calme les évènements, mais rencontrant des hommes qui se vantaient d'être les champions privilégiés du parti qu'ils ont cependant contribué d'avilir par l'imprudence de vouloir tout renverser; des rassemblements ont lieu sur la place d'Armes et au marché aux Grains, la Garde Bourgeoise à pied et à cheval, accompagnée d'un escadron de hussards font des patrouilles, cette force armée suffit à peine pour retenir la foule des excès dont elle menace.

Le 28 Septembre.

Une émeute considérable occupe toute la place d'Armes, la Garde Bourgeoise arrive devant l'hôtel du Bourgmestre et la maison voisine occupée par M. *Pycke*.

Les hussards arrivent peu d'instants après et sont placés vis-à-vis le café des Arcades, il est 6 heures du soir : des cris se font entendre et des pierres sont lancées contre les bourgeois et les hussards, le capitaine *Crispiels* qui commande, fait charger au galop toute cette foule qui abandonne la place; l'avocat *Desoutere* a été arrêté au moment qu'il engageait les émeutiers à se défendre, il a été enfermé d'abord à la Grand' Garde, où il ne cessait de crier pour qu'on le délivre; de là il est conduit sous bonne escorte à 11 heures à la prison le Mameloker sous le Beffroi. La révolution avait commencé.

Digitized by Google

Le 29 Septembre.

Un arrêté du Bourgmestre est affiché ce matin, il contient :

Art. 1er. Toute réunion de plus de cinq personnes dans les rues et places publiques est défendue.

Art. 2. Les patrouilles sont chargées de dissiper de pareils rassemblements.

Art. 3. La garde bourgeoise, exclusivement chargée du maintien du bon ordre et de la sécurité et ne pouvant être employée à aucun autre service, est invitée à prêter à ses concitoyens un secours efficace et à continuer de maintenir l'ordre avec le même zèle qu'elle a déployé jusqu'à présent.

Malgré cet arrêté il y a toujours des émeutes, une barricade est formée devant le pont des Chaudronniers, la troupe y arrive le colonel à la tête, il s'en rend maitre, et fait enlever par ses soldats ce qui encombre le passage, tout est jeté dans l'Escaut, de là il marche vers le marché aux Grains qui est occupé par grand nombre de personnes, composées de curieux et d'émeutiers, le pont St Michel est barré; la troupe et les bourgeois font des efforts pour disperser la foule qui menace ouvertement d'incendier et de piller.

Les hussards chargent leurs armes, poursuivent les malfaiteurs qui ne quittent que lorsqu'ils font feu.

Digitized by Google

Le 1 Octobre.

M. le gouverneur *Van Doorn*, rend un arrêté qui désigne M. *Van Caneghem* pour remplir ses fonctions aussi longtemps que l'ordre légal sera maintenu et du moment où il se trouvera dans le cas de s'absenter.

Le sieur *Lippens*, délégué dans les mêmes conditions pour remplir les fonctions de greffier des états.

Les troupes de la garnison se retirent à la citadelle, près de la porte de Courtrai, des meneurs parcourent la ville, poursuivent et maltraitent les employés des accises et de l'octroi, la Garde à cheval sauve le contrôleur M. *Kooy* et le retire des mains des ouvriers brasseurs au service de M. *Schauenberge*, il n'était plus reconnaissable quand nous l'avons délivré.

Autre attroupement ce matin, quai aux Herbes, devant le navire du Beurtman ordinaire qui fait le le voyage de Gand à Amsterdam, M. *Fr. Vergauwen* fait décharger et placer sur le quai toutes les marchandises dont ce navire est chargé, il prétendait y trouver des effets militaires il n'y avait que ce qui appartenait au commerce, les intéressés avaient de la peine à enlever ce qui leur concernait pour le transporter chez eux, craignant de voir passer leurs marchandises en d'autres mains. Ils font charger en toute hâte.

Vers le soir il y avait beaucoup de monde dans les rues, dans les estaminets des disputes et même quelques voies de fait

Digitized by Google

Le 2 Octobre.

L'Hôtel-de-Ville est occupé par des bourgeois armés.

MM. *Ch. Coppens*, *C. Spilthoorn*, *Fr. Vergauwen*, et *Desoutere* se placent à la tête et font choisir à la hâte les chefs de la garde urbaine, il y a pour résultat pour la garde à pied.

Colonel, Ch Coppens, propriétaire.
Lieut^t Colonel, Aug. Pycke, id.
Majors, Ed. Neyt, raffineur de sucre, 1^r bat.^on
» Le baron Sousbergh, 2me »
» Fr. Stobbelaer, marchand, 3me »
» Claus Van Aken, march. de charbons, 4me »
» Vicomte Moerman d'Harlebeke, 5me »

Pour la garde à cheval ils avaient choisi sans son concours et fait nommer :

Commandant, M. Papejans de Morchove.
Capitaines, J. B. De Graet, négociant.
» Eug. Papeleu, receveur.
» Ed. Grenier, négociant.

Comme la cavalerie occupait trois hôtels, ceux du Lion d'Or, du Paradis et des Pays-Bas, les gardes à cheval s'étaient réunis à l'hôtel du Paradis où ils ont choisi leurs chefs conformément au réglement.

Commandant, J. B. De Graet.
Capitaines, Eug. Papeleu.
» L. Van der Straeten-Desmet, négociant.
» Aug. De Potter, propriétaire.

Digitized by Google

Lieutenants, Hubert Waterloos, savonnier et saunier.
» J. Verplancke, négociant.
» Aimé Van den Berghe, id.
2me Lieut., Brasseur fils aîné, id.
» B. Steven, imprimeur.
» Pieters, avocat; celui-ci a reçu sa démission et a été remplacé par Ch. De Schieter de Caprycke qui a mis plus de zèle à faire respecter les personnes et les propriétés.

Digitized by Google

Cette garde à cheval était composée des personnes dont les noms suivent :

A L'HOTEL DU PARADIS, la 1re compagnie.

Capitaine. MM.	Eug. Papeleu.
Lieutenant.	J. Verplancke.
2me Lieut.	Ch. Deschietere de Caprycke.
Adjudant.	V. Van Lokeren.
Garde.	J. B. Delcroix, fabricant.
»	Thienpont, négociant.
»	Charlier, marchand de vins.
»	Van de Velde-Minne, avocat.
»	Aug. De Cock, armateur.
»	Van den Hecke, propriétaire.
»	Ch. Vervier. id.
»	Ch. De Graet, négociant.
»	Alex. Sauvage, fabricant.
»	Recq. Benoit, receveur.
»	Paquet, propriétaire.
»	Ch. Story, fabricant.
»	Ch. Fervacke, propriétaire.
»	Lousbergs, fabricant.
»	L. Debast, négociant.
»	F. J. Pyn, id.
»	Baertsoen, fabricant.
»	Legrand, marchand de chevaux.
»	Beirejans, négociant.
»	P. Vanderdonckt, négociant.
»	Robzinsky, ancien militaire.
»	Langhans, inspecteur.

Digitized by Google

Gardes,	MM.	Roger, ancien officier français.
»		Dereyter, négociant.
»		Debast-Dehert, fabricant.
»		Dubois, marchand de chevaux.
»		Jacq. Mayne, employé.
»		Van Loo, négociant.
»		Ch. Van de Walle, employé.

Digitized by Google

A L'HOTEL DU LION D'OR, la 2me compagnie.

Capitaine. MM.	Louis Van der Straeten-Desmet.
Lieutenant.	Hub. Waterloos.
2me Lieut.	B. Stevens.
Porte-drapeau.	Wademon fils.
Garde.	J. Ensor, anglais, fabricant.
»	Aug. Van Overwaele, fabricant.
»	Legers, négociant.
»	Van Imschoot, marchand de bois.
»	Ed. Grenier Lefebvre, négociant.
»	E. De Naeyere Van Caneghem, prop.
»	Le baron Dons.
»	Gust. De Meulemeester, banquier.
»	Dierickx-Dumortier, négociant.
»	Barth, id.
»	Bracq Grenier, raffineur.
»	Fr. Ensor, anglais, fabricant.
»	Dixon, id. ingénieur.
»	Claes, particulier.
»	Félix, brasseur.
»	Audenard, boucher.
»	J. Zaman, particulier.
»	Delathouder, négociant.
»	Suys, fabricant.
»	Maillard, négociant.
»	Nap. Devos, fabricant.
»	Voortman, id.
»	Vanhoecke, blanchisseur.
»	Donkers, au manège.

Digitized by Google

Gardes,	MM.	Putzys, carossier.
»		Kreps, courtier de navire.
»		Turpyn, raffineur de sel.
»		A. Claeys, particulier.
»		Fél. Van Loo, boucher.
»		Banneville, fabricant.

Digitized by Google

A L'HOTEL DES PAYS-BAS, la 3me compagnie.

Capitaine. MM.	Aug. De Potter.
Lieutenant.	A. Vanden Berghe,
2me Lieut.	Brasseur fils aîné.
Trompette.	Riette, employé.
Garde.	Van de Woestyne D'hane, propr.
»	Van Aken, négociant.
»	P. Poelman fils, propriétaire.
»	Vincent, négociant.
»	Van Goethem, raffineur.
»	Tydgat D'hont, négociant.
»	L. Delaquetulle, propriétaire.
»	Decoorebyter, avocat.
»	Carpentier, receveur.
»	Fr. Derudder, propriétaire.
»	Ad. Demoor, id.
»	Van Loo, négociant.
»	E. Claeys, particulier.
»	Derudder, fabricant.
»	Wick, instructeur.
»	J. Debast, fabricant.
»	Braekman, id.
»	D'henry, agent d'affaires.
»	Lebegue, employé.
»	Stockman, médecin.
»	C. Donkers, au manége.
»	Papejans de Morchove, propriét.
»	Van den Hecke, id.
»	C. Steur, employé.
»	F. Leymans, id.

Digitized by Google

Un parfait accord a régné entre eux pendant tout le temps de la durée du service qui a commencé au moment que la troupe de la garnison est entrée au fort.

Le 3 Octobre.

La troupe étant entrée à la citadelle hors la porte de Courtrai, des pillards entrent à la vieille caserne St. Pierre, ils dévastent et emportent tout.

En arrivant à l'hôtel-de-ville vers midi, j'apprends que le colonel *Ch. Coppens* avait donné ordre aux gardes de ne pas quitter leur poste et *de laisser faire.*

Le bourgmestre m'invite à veiller à ce qui se passe, je me rends seul sur le lieu, les démollisseurs enlèvent les planches et le bois, c'était tout ce qui restait encore dont ils pouvaient espérer de se défaire pour aller boire, plusieurs étaient ivres et avaient vendu ce qui leur était tombé sous la main.

Revenu à l'hôtel-de-ville, je trouve les membres de la régence très-embarassés de ce que le colonel avait ordonné *de laisser faire*, ils me demandent, si les gardes à cheval suivront cet ordre de laisser piller, je réponds que j'allais m'occuper de réunir les cavaliers, que de leur côté ils auraient à assembler le plus grand nombre possible de personnes de bonne volonté pour me seconder et pour empêcher de nouveaux pillages.

A deux heures les cavaliers arrivent à leur poste, une demi-heure après ils sont à cheval et parcourent

Digitized by Google

divers quartiers de la ville (c'était un dimanche) il y avait partout beaucoup de monde.

On venait d'arborer le drapeau aux trois couleurs brabançonnes sur le beffroi, à l'hôtel-de-ville et à la grand' garde, vers le soir il y eut beaucoup de rassemblements, les patrouilles reussissent à les disperser sans rencontrer grande résistance.

Des membres de la permanence partent pour Bruxelles, ils s'y rendent en députation pour reconnaitre le gouvernement provisoire, ce sont MM. Le comte *D'hane*, *Guillaume Bossart* et *Derycker*.

Le 4 Octobre.

Au moment que les gardes à cheval arrivent aux hôtels, on vient me prévenir que les bourgeois au poste à la porte de Courtrai, sont exposés et sur le point d'être désarmés par une foule de gens de la plus basse classe, je fais monter à cheval et je pars au galop pour délivrer ces braves des émeutiers dont ils étaient entourés, à mon approche cette bande prend la fuite, et se porte par les remparts à la plaine St-Pierre, je prends le même chemin, arrivant à cette Plaine je la trouve occupée par un grand nombre, plus de trois mille individus y étaient réunis en différents groupes, je traverse cette masse pour m'approcher de la caserne n° 2, où je devais trouver un poste de bourgeois. M. *Ch. Spilleux* qui était le chef se présente, il me fait connaitre que plusieurs

Digitized by Google

l'avaient abandonné, que ceux qui l'entourent encore désespèrent de ne pouvoir se défendre et de tenir tête à cette foule formidable.

Appercevant de plus en plus le danger, je les engage à résister contre ceux qui oseraient attaquer, que je resterai avec eux, avant de faire avancer les cavaliers, je conviens avec tous, que du moment qu'ils seraient attaqués, je chargerai la masse, et qu'à cet instant ils devront se jeter au pas de course sur le chemin pavé d'où ils feront feu le long de la rue.

Je place les gardes à cheval en bataille sur une seule ligne devant et contre l'église, je n'avais que 36 hommes bien décidés à braver tout péril.

Malgré la promesse du chef de la garde à pied qu'il allait me faire suivre par les gardes urbaines, personne n'était arrivé.

M. *Papejans de Morchove* part au galop vers la maison-de-ville pour réclamer du renfort et faire connaître la position critique où nous nous trouvions.

Quand arrive une compagnie de 40 hommes, qui va se placer vis-à-vis la maison macaire, je reconnais que presque tous sont des habitants de la rue digue de Brabant mes voisins, commandés par M. *Bondroit*, ancien officier d'artillerie de l'empire, aussi mon voisin et mon ami, je cours à lui, je l'invite à se placer à mes côtés, je lui fais part que j'attends du renfort et que si nous sommes attaqués, les bourgeois à la caserne feront feu le long du pavé, etc.

M. *Bondroit* me répond que pour du renfort il n'y compte pas, qu'il a eu bien d'embarras à former

Digitized by Google

la compagnie; qu'il a entendu les raisonnements à l'hôtel-de-ville d'après lesquels il s'était décidé à me rejoindre avec les voisins, que sur d'autres bourgeois je ne pouvais y compter maintenant, qu'il était parti de l'hôtel-de-ville de son chef, sans ordres et sans même faire connaitre de quel côté il se dirigeait.

Quelques minutes se passent, j'apperçois grand nombre de gens s'avancer de mon côté, à la tête marchait un homme porteur d'un long bâton au bout duquel était attaché une montre en or, il crie de toutes ses forces que la montre serait remise à celui qui le premier démonterait un garde à cheval.

Arrivé devant nous, ils jettent une grêle de pierres dans nos rangs, plusieurs hommes et chevaux sont atteints, je commande la charge, M. *Bondroit* se défend à la bayonnette pour rejoindre le poste de M *Spilleux*, qui est également attaqué, il arrive à temps pour se porter sur le chemin pavé où la fusillade commence pendant que je poursuis la masse, beaucoup d'émeutiers sont en fuite.

M. *Waterloos* est renversé de cheval, il est foulé aux pieds des perturbateurs qui sont sabrés de suite, il est bientôt en selle, la lutte continue encore longtemps, les coups de fusils et les charges réitérées portent l'épouvante dans toute la plaine, la fuite devient générale.

Le chef de l'émeute porteur de la montre est arrêté par MM. *E. J. Pyn* et *Van Hoecke*, du corps à cheval.

Quatorze blessés gravement et un mort, sont transportés à l'hôpital, le porteur de la montre est conduit en prison.

Digitized by Google

Par bonheur aucun de nous n'a reçu que des blessures légères. Dans cette journée qui n'a finie qu'à 11 heures du soir, hommes et chevaux étaient dans un mouvement forcé pendant neuf heures consécutives.

Quand déjà nous avions obtenu le dessus sur les émeutiers, quelques bourgeois armés avaient monté vers la plaine mais à l'aspect du désordre ils sont descendus en ville, d'autres n'ont pas passé le pont Madou, entendant les coups de fusils qui ont retenti dans le quartier St.-Pierre depuis trois heures jusque vers 9 heures du soir, ce bruit avait inspiré beaucoup d'inquiétude à la ville.

Le 5 Octobre.

Le colonel *Ch. Coppens* fait afficher ce matin la proclamation suivante :

Braves bourgeois de Gand !

Hier vous avez pour la première fois, montré votre fermeté et fait sentir aux perturbateurs de la tranquillité publique que vous n'avez pas reçu des armes en vain, l'usage que vous avez été forcé d'en faire a produit des victimes, espérons qu'elles seront les dernières, si quelques malveillants venaient exciter contre vous la classe ouvrière qui s'est jusqu'à présent montrée amie de l'ordre, ne craignez rien, notre cause est celle de la liberté, elle triomphera comme partout des obstacles qu'on tenterait de lui susciter.

Gand, 5 octobre 1830.

Signé : *Ch. Coppens*, colonel de la garde urbaine.

Digitized by Google

Les habitants de Gand reconnaissent maintenant que si cette masse d'émeutiers à la plaine St.-Pierre était descendue en ville en vainqueur qu'elle n'aurait pas manquée de piller et forcer toutes les maisons de quelqu'apparence.

La rue de la caserne était dépavée, les pierres portées au milieu du terrain pour s'en servir s'ils avaient réussi dans leur plan de pillage.

La garde urbaine veille, elle est prête à se porter là où il y aurait danger de pillage.

Le 7 Octobre.

Vers le soir, me rendant à l'hôtel-de-ville pour m'entendre avec les autorités, comme j'avais fait tous les jours depuis que j'avais accepté le commandement de la garde à cheval, je trouve chez le bourgmestre MM. *Ch. Coppens*, *C. Spilthoorn*, *Coppée*, avocat de Bruxelles, *Fr. Vergauwen* et *Racine*, entrepreneur.

M. le bourgmestre me dit que ces Messieurs viennent de lui annoncer qu'ils vont faire attaquer la citadelle et la troupe qu'elle renferme, que le peuple est à leurs ordres et qu'il faut leur remettre des armes.

A la suite d'une conversation qui avait déjà lieu depuis une heure, M. *Racine* assurait connaître les parties faibles de la citadelle, qu'il avait aidé à la construire; M. *Ch. Coppens* récapitulait la force du

Digitized by Google

peuple qu'il commandait pour opposer aux hollandais, de mon côté je proposais pour éviter bien des malheurs, d'aller à la citadelle auprès des chefs hollandais pour s'entendre d'une capitulation acceptable et les inviter à se rendre à l'hôtel de ville pour convenir des conditions de leur départ, c'était aussi l'avis du bourgmestre.

Mais aller à la citadelle auprès des chefs hollandais, personne de ces Messieurs qui avaient le peuple à leurs ordres, n'était disposé à faire cette démarche, il fallait pourtant en finir pour débarrasser le plutôt possible notre ville de ces voisins incommodes.

M'adressant au bourgmestre, je lui fais connaitre que je veux bien m'y rendre s'il consent à m'écrire une lettre d'ordre, il hésitait et voulait attendre au lendemain, il était 7 heures du soir, j'ai répondu que pour aller au fort j'avais à prendre des mesures indispensables, qu'il pouvait me délivrer cet ordre de suite, que j'en avais besoin pour ma sûreté et pour ceux qui devaient m'accompagner.

Il a écrit la lettre dont voici copie :

A Monsieur De Graet, commandant de la garde à cheval.

Je vous prie de commander une escorte de six cavaliers qui devront se réunir demain au Lion d'or, à dix heures précises du matin, où ils recevront vos ordres ultérieurs.

Cette escorte est destinée à aller prendre à la citadelle, comme nous en sommes convenus, les officiers supérieurs et de les conduire à la maison-de-ville.

Digitized by Google

Je désire Monsieur, que vous vous trouviez vous même à dix heures à l'hôtel-de-ville, et que vous commandiez l'escorte.

Gand, le 7 octobre 1830.

Signé : *Van Crombrugghe*, bourgmestre.

Le 8 Octobre.

D'après les désirs du bourgmestre je me suis rendu à 10 heures à l'hôtel-de-ville pour m'entendre de nouveau sur la marche à suivre pour entrer dans la citadelle.

Il a mis à ma disposition des voitures que j'ai envoyées avant mon départ au bout de la rue des Casernes, j'ai formé une escorte de dix gardes à cheval et pris des mesures pour notre sûreté.

Je me suis rendu au fort, accompagné de MM. *Eug. Papeleu*, capitaine aux gardes à cheval, et *Diericx-Dumortier*, les autres sont demeurés auprès des voitures.

Les chefs hollandais s'informèrent d'abord quel était le changement en ville depuis leur entrée à la citadelle, s'il y avait des barricades, et par qui et où il y avait eu le 4 courant tant de coups de fusils de tiré.

Quand j'ai fait savoir ce qui s'était passé, ils m'assurèrent, s'ils avaient eu connaissance du danger où s'étaient trouvés les bourgeois, qu'ils seraient arrivés à leur secours.

Digitized by Google

Ensuite, arrivé au sujet de ma mission, je leur ai donné ma parole d'honneur que tout était bien disposé pour s'entendre d'une capitulation.

Ils m'ont quitté en me laissant avec le colonel d'artillerie *Van Ysenbrant*, peu d'instants après ils se sont décidés à m'accompagner à l'hôtel-de-ville, non pas dans les voitures mais à cheval, j'ai été obligé d'envoyer prendre les chevaux au manège avec lesquels ils sont arrivés et retournés au fort sans contrariétés.

Après bien des pourparlers et d'amères explications à l'hôtel-de-ville, on s'est enfin entendu, toujours de la part des chefs hollandais sous réserve d'approbation par le prince d'Orange qui se trouvait à la citadelle à Anvers.

Dans l'après-midi des rassemblements parcourent la ville, toujours des menaces d'incendier les fabriques, des patrouilles nombreuses circulent dans les rues et les places où les perturbateurs se réunissent, la cavalerie se porte au trot à toutes les fabriques, elle ne rentre qu'après dix heures.

Une trentaine de gardes à cheval passent la nuit aux hôtels, leurs chevaux sellés et bridés, prêts à tout instant à se porter au premier signal, là où leur présence est nécessaire.

Depuis plusieurs jours les désordres augmentent, l'inquiétude des habitants paisibles se peint partout, il y avait des raisons qui expliquèrent tout, voici ce qui fut mis en œuvre!

La dévastation et le pillage furent ordonnés, et les victimes furent désignées, la canaille fut soudoyée et

Digitized by Google

ne répondit que trop bien aux ordres criminels qui lui furent transmis par d'infâmes sicaires, qu'on a vu même diriger les mouvements.

On ne persuadera jamais à un homme de bon sens, que des ouvriers iront détruire de sangfroid et sans y être secrètement instigués, les ateliers qui procurent du pain à eux et à leurs familles, non je le répète on a organisé le désordre, parce qu'on avait besoin de désordre, et on a désigné d'avance ceux qui devaient en être les victimes.

Par cette tactique ils réussirent à armer les bourgeois et s'en faire déférer le commandement sous le prétexte de maintenir le bon ordre et la tranquillité. Ce but ne suffisait pas encore à leurs secrets desseins.

Il fallait mettre la bourgeoisie armée en opposition avec le gouvernement provisoire, afin de l'attacher, en la compromettant et en la maintenant dans un état permanent d'hostilité, au parti révolutionnaire.

Les nobles réduits à n'être que des citoyens, et les prêtres forcés à dévorer en secret leur nullité politique, attendaient tout des évènements et des circonstances, lorsque un troisième parti, composé de ceux qui se voyaient déçus dans leur espoir de s'emparer des places et des honneurs, se joignit aux partis qui existaient déjà.

Ils persuadèrent aux gens simples et crédules, que leur religion était en danger. Quelques prêtres, foulant aux pieds les principes les plus purs de leur religion, n'eurent pas honte de se mettre à la tête, et de se faire ainsi les apôtres de la révolte en prêchant ouver-

Digitized by Google

tement contre les fabriques, qui faisaient à cette époque le bonheur de la classe ouvrière.

Il était temps que les bons bourgeois de Gand se montrèrent, le rétablissement du bon ordre et de la tranquillité publique dépendait de leurs efforts, leur existance et celle de leurs familles était compromise.

Une plus longue apathie les rendait coupables, ils étaient pénétrés d'être les plus forts et que la majorité était de leur côté, il ne fallait donc se laisser opprimer par une minorité faible mais active, qui puise sa force dans leur inaction et dans la terreur qu'il a sues leur inspirer.

Le 10 Octobre.

Le comte *Félix de Mérode* et le chevalier *de Gamont* se trouvent en cette ville, ils sont reçus par le bourgmestre et par plusieurs notables en députation pour protester contre l'invasion d'un corps de troupes qui marche vers la ville et qui est envoyé de Bruxelles.

Le bourgmestre assure qu'avec le concours des braves habitants il peut répondre du maintien de la tranquillité publique.

M. *de Mérode* répond et promet sur sa parole d'honneur que cette troupe n'entrera pas dans la ville, et desuite il envoie ordre au commandant de s'arrêter à Oordeghem, mais nos meneurs en chef en avaient

Digitized by Google

décidé autrement, toujours en opposition avec la régence et malgré M. *de Mérode* ils font arriver cette troupe.

Vers le midi M. *Depontécoulant* et environ 700 hommes sont dans nos murs, à la grande satisfaction des chefs des bourgeois armés qui n'avaient osé risquer jusqu'au rôle d'agitateurs sans l'arrivée de ces volontaires étrangers, qui se rendent à la caserne n° 2 à St. Pierre, mais se trouvant trop près de la citadelle, ils se sont logés à la caserne de cavalerie, rue de Bruxelles, les officiers aux meilleurs hôtels aux dépens de la ville.

Cette troupe, composée d'individus de toutes les classes, portait sur leurs chapeaux et leurs bonnets des écritaux où on lisait : *Légion de Londres*, et d'autres, *Légion de Paris*; un de leurs chefs le nommé *Bauwens*, ancien employé à la poste aux lettres, bien connu des gantois, arrive vers la nuit à l'hôtel de Vienne où logeait aussi M. *Coppens de Binche*, il y arrivait dans l'intention de brûler la cervelle au dit *Coppens* qu'il cherchait partout, l'ayant rencontré, il le poursuit jusque sur les toits, et là, il lui décharge un coup de pistolet qui le blesse à la tête, de maison en maison il aperçoit *Bauwens*, il trouve enfin une fenêtre ouverte s'y glisse et se trouve au grenier d'un boulanger. Le garçon boulanger, nommé *Dewilde*, l'a reçu et après lui avoir donné les soins nécessaires l'a accompagné chez le commandant des pompiers où il a passé la nuit en sûreté.

Digitized by Google

Le lendemain de bonne heure *Bauwens* est parti par la porte de Bruges suivi d'une trentaine de ces volontaires, ils se sont rendus à Waerschoot, Eecloo, de là dans plusieurs villages des poldres où ils ont enlevé l'argent en caisse chez les receveurs, et sont passés par Roulers à Ypres et de là en France.

Le gouvernement provisoire a nommé MM. *Ch. Spilthoorn*, *L. Coppens* et *Fr. Calier* en qualité de commissaires dans la Flandre Orientale pour prendre toutes les mesures convenables dans l'intérêt du pays, jusqu'à ce qu'un gouverneur nommé par lui soit entré en fonction.

Le 11 Octobre.

M. *Depontécoulant* fait afficher l'ordre du jour, que voici :

Habitants de Gand!

La nation Belge, opprimée par le despotisme hollandais, vient de secouer par d'héroïques efforts le joug odieux qui pesait sur elle depuis quinze années.

L'heure de l'indépendance a sonnée! Bruxelles a donné l'exemple de la résistence au despotisme; toute la Belgique soulevée a répondu à son noble signal.

La ville de Gand, comprimée dans son élan par la présence des satellites du despotisme n'a pu faire éclater encore avec la même unanimité les sentiments de patriotisme qui ont toujours animé ses habitants!

Digitized by Google

Désigné par le gouvernement provisoire, le corps de volontaires, composant la légion belge parisienne vient expulser de vos murs les derniers soutiens de la tyrannie hollandaise, le concours de votre patriotisme est nécessaire à l'accomplissement des ordres du gouvernement provisoire, nous devons y compter.

Gand, le 11 Octobre 1830.

Signé : Le vicomte *Depontécoulant*, aide-de-camp du général *Don Jean Van Halen.*

Le même jour, le baron *Destombes*, commandant supérieur de la citadelle, écrit à la régence que la citadelle étant en état de siège, qu'il prie de faire connaître aux gantois qu'ils aient à s'abstenir de passer dorénavant et de ce jour, 5 heures du soir, le pied du glacis de la dite citadelle, qu'il déplorerait les malheurs qui pourraient leur en advenir, en outre passant cette ligne de démarcation, devenue indispensable dans ces circonstances où il est menacé d'attaque.

Le 12 Octobre.

Des volontaires de la légion belge parisienne de M. *Depontécoulant*, accompagnés d'une foule nombreuse de pillards se rendent rue de la caserne à la demeure de M. *Alberdist*, entrepreneur, qui avait depuis longtemps fourni à la troupe en garnison en notre ville, les denrées et les légumes, (par suite de

Digitized by Google

l'entrée de cette troupe à la citadelle) ses magasins étaient demeurés bien pourvus, un bâteau chargé de pommes-de-terre se trouvait sur l'escaut près du pont aux Moines.

En quelques heures la maison, les magasins et le bâteau étaient vides, tout avait disparu, sous la protection de ceux qui étaient commandés par celui qui annonçait aux gantois qu'il était désigné par le gouvernement provisoire pour expulser de nos murs les derniers soutiens de la tyrannie hollandaise.

Quand on venait réclamer la garde urbaine, les chefs répondent que ce n'était que des vivres dont ils pouvaient s'emparer pour qu'ils ne passeraient point chez les hollandais au fort.

Mais ils laissaient faire, pour se ménager un moyen d'action sur la population ouvrière qu'ils excitèrent par des promesses de pillage contre leurs patrons.

La ville a du payer le dommage et les pertes du premier exploit de ces hommes de *Depontécoulant.*

Le 13 Octobre.

Beaucoup de perturbateurs de la tranquillité publique parcourent la ville, des cris et des menaces contre les fabriques sont dans toutes les bouches, pour effrayer les gens paisibles et lasser les bourgeois qui veillent au maintien de l'ordre.

Digitized by Google

Le 14 Octobre.

Avis est donné à tous les bataillons de la garde urbaine de se trouver demain (15 Octobre) sous les armes, à chaque bataillon est indiqué la place de réunion, d'où ils marcheront vers la plaine des récollets pour y arriver à trois heures après midi.

Des bruits divers se répandent; on assure que c'est une revue que le colonel *Ch. Coppens* va commander, l'orgeuil et l'ambition sont de tous les pays; il avait encore d'autres pensées secrètes.

Le 15 Octobre.

Dans la matinée je reçois une lettre du colonel *Ch. Coppens*, m'invitant à me rendre avec la cavalerie aux hôtels à 3 heures et demie, pour faire des patrouilles, il cherchait à éloigner la garde à cheval du champ de ses manœuvres.

J'avais appris de bonne source que cette revue était pour désarmer les bourgeois et faire passer les armes aux mains des perturbateurs, à cette fin *Ch. Coppens*, *Van de Zande*, commandant de place et le vicomte de *Pontécoulant*, aide-de-camp du général *Don Jean Van Hale* s'étaient entendus.

Les gardes à cheval que j'avais convoqués à l'heure ordinaire, 2 heures, arrivent à leur poste, je les pré-

Digitized by Google

viens des nouvelles que j'avais recueillies, à deux heures et demie, tous sont à cheval, je les place en bataille devant le Lion d'or et au marché aux Poulets, je me rends à l'hôtel-de-ville, la salle nommée le quartier général était déserte, peu de gardes à pied étaient à leur poste, la rumeur retenait chez eux un très grand nombre.

Au moment de retourner près de mes cavaliers, un garde de la porte de la Colline vient annoncer que ce poste venait d'être désarmé par les hommes de *Depontécoulant;* le désordre éclate en scandales depuis l'entrée en notre ville de la légion belge parisienne.

Je fais part à mes compatriotes de ce qui se passe, et nous convenons quoiqu'il arrive de ne pas nous séparer et de rejoindre à la plaine des Récollets les bataillons qui doivent y arriver.

Je commande la marche, quand se présente un garde *M. Lebegue*, porteur de plusieurs paquets de cartouches qu'il distribue en observant que c'était par ordre du colonel *Ch. Coppens* qu'il était chargé de cette commission, et qu'il se pourrait que nous en eussions besoin.

Ces cartouches que j'examinais, parce que j'étais étonné de cette complaisance, contenaient au lieu de poudre un mélange de sable et de charbon pilé.

Nous avions de la poudre, j'ai invité mes amis les gardes à cheval de charger leurs armes et de nous mettre en marche vers la plaine indiquée.

Passant devant l'hôtel du bourgmestre je le trouve à la porte, il me prie d'entrer chez lui, il me prévient

Digitized by Google

aussi que cette soit-disante revue était pour tromper les braves bourgeois, les désarmer et faire passer les armes aux émeutiers, j'observe que ce désarmement ne me paraît pas si facile; le bourgmestre me recommande la prudence; quand je fais continuer la marche, le commandant de place *Van de Zande* se trouve à mes côtés, il nous avait suivis, et était venu écouter la conversation, il n'y avait pas de secret ni conspiration entre le bourgmestre et les défenseurs de l'ordre.

Arrivé à la plaine sans adresser la parole à *Van de Zande*, je place le corps à cheval *devant la chapelle des Francs Bateliers*, étant assuré que de là on ne nous lancera pas des coups de fusil et qu'on ne nous jettera pas des pierres; il était trois heures, les bataillons vont arriver. J'attends!

Le chef du poste à la grand' garde me fait prévenir qu'un grand nombre d'émeutiers se présentent pour enlever les armes.

M. *Aimé Van den Berghe* annonce que des hommes de *Depontécoulant*, accompagnés d'une foule de canaille, vont enfoncer les portes chez M. *Fervacke*, aussi pour qu'on leur livre les armes, malgré que dans la fabrique et dans toute la maison il ne s'en trouve point.

J'envoie ces Messieurs au commandant de place qui causait depuis notre arrivée avec *Depontécoulant* au milieu de la plaine, tous deux ne paraissant pas faire cas de ces réclamations, je lance mon cheval vers eux au galop, et demande s'ils prétendent désar-

Digitized by Google

mer les bourgeois; ils m'ont répondu que les bataillons vont arriver et qu'ils auraient envoyés du monde pour savoir ce que c'était, qu'ils ignoraient ce qui se passait !!

Au même instant M. *Depontécoulant* part et monte la rue basse des Champs, les bataillons arrivent.

M. *Papeleu*, avec la première compagnie à cheval se rend par la rue Savaen chez M. *Fervacke*, avec la 2me et 3me compagnie je passe par la rue du Soleil à la place d'Armes, les hommes à la grand' garde avaient fermé les portes, les perturbateurs s'y trouvent encore, j'ordonne la charge et chasse devant moi toute la bande, un quart d'heure après la place est libre, je vais rejoindre M. *Papeleu* chez M. *Fervacke*, tout y était tranquille, retourné à la plaine des Récollets, je fais prendre la même place que nous avions occupée avant.

Des coups de fusil se font entendre dans la direction du quartier St.-Pierre, peu après dans la rue basse des Champs, devant la maison à colonnes de M. *Delebecque*, je reconnais des hommes de *Depontécoulant* qui s'avancent en tirant devant eux, arrivés près du pont des Chaudronniers, ils font feu sur les gardes bourgeoises, M. *David* reçoit une balle à l'épaule, il est emporté mourant à l'estaminet le Lièvre où on lui donne les premiers soins, il est mort laissant six enfants dont l'ainé avait 8 ans.

Les bourgeois conduits au devant de ces coups imprévus, reçus par trahison, ne comprenant pas même la position, quittent la plaine dans le plus grand désordre.

Digitized by Google

Plusieurs hommes courageux et bien armés restent, et viennent se ranger à côté des gardes à cheval, c'étaient :

M. *Malcamp* et quelques chasseurs qu'il commande.

Le baron *Sousberg* entouré des gardes du 2e bataillon. Plusieurs autres bourgeois se placent devant l'estaminet le Lièvre, les chasseurs de M. *Malcamp* et les hommes de bonne volonté de M. *Sousberg* et douze cavaliers m'ont suivi et accompagné à passer le pont devant lequel on avait fait feu et tué M. *David*.

Nous avons trouvé trente-quatre hommes de *Depontécoulant*, pas un chef n'était avec eux, après quelques explications ils se sont décidés à marcher avec nous, mais une difficulté s'est élevée, MM. *Malcamp et Sousberg* voulaient que ces volontaires marcheraient devant, ces derniers voulaient suivre, pour les mettre d'accord on convient que les bourgeois à pied marcheront devant la cavalerie, et en suite les soldats de la légion belge parisienne.

A cette condition on se met en marche, mais au lieu de suivre, lorsque nous arrivions devant la chapelle des Francs Batteliers auprès des gardes à cheval qui nous attendaient, nous recevions presqu'a bout portant une décharge de coups de fusil de ces 34 soldats de nouvelle organisation, deux gardes à cheval sont légèrement blessés et quelques chevaux assez dangereusement.

Les chasseurs et les Bourgeois devant l'estaminet le Lièvre ont ripostés, je les ai engagés à cesser cette lutte qui ne pouvait décider de rien, ils me répondirent qu'ils voulaient venger leur ami David.

Digitized by Google

Ne pouvant me faire écouter au milieu des balles, je me suis porté avec les hommes du corps à cheval vers la place d'Armes, d'où nous entendions des coups de fusil dans la rue du Gouvernement, je détachais MM. *Roger* et *J. Zaman* pour aller reconnaître ce qui se passait de ce côté, ils revenaient bientôt m'annoncer que c'étaient encore les hommes de *Depontécoulant* qui attaquaient l'hôtel du Gouvernement.

Ne comprenant pas cette nouvelle attaque, nous sommes entrés chez M. *Van der Straeten-Desmet*, commandant la 2me compagnie à cheval et demeurant à la place d'Armes, afin que nous nons entendions sans témoins.

Nous décidâmes de ne pas nous séparer, de nous rendre à l'hôtel-de-ville et de rentrer aux hôtels pour attendre le dénouement de toutes ces intrigues.

La Régence venait de donner des ordres aux pompiers de sortir avec les canons pour protéger les habitants. Au moment que nous arrivions à l'hôtel-de-ville, M. *Pycke* se mettait à la tête d'une nombreuse patrouille qu'il avait formée, on n'entend dans les rangs que des plaintes et des menaces.

Jusqu'à 9 heures du soir plusieurs patrouilles ont parcouru la ville ainsi que les pompiers avec les canons, mèche allumée.

Des officiers de *Depontécoulant* courent donner l'ordre à la légion de rentrer au quartier, assurant aux gardes urbaines que ce qui s'était passé était un mal entendu. Ils commencèrent à s'apercevoir du

Digitized by Google

danger, car si *Depontécoulant* ne s'était empressé de faire rentrer ses hommes aux casernes, il y aurait eu plus de malheurs.

Quand nous quittâmes l'hôtel-de-ville on venait de déposer à la garde rue Haut Port, le cadavre d'un homme tué d'un coup de fusil près de l'hôtel du gouvernement.

Personne n'a vu dans ces moments le colonel de la garde urbaine, il était chez lui quand les désordres à la plaine des Récollets ont eu lieu, il a vu l'effet de la revue à laquelle il n'osait assister que derrière ses rideaux, c'était sa première campagne contre les défenseurs de l'ordre.

Le commandant de place *Van de Zande* s'est laissé glisser tout doucement du cheval qu'il montait, au moment qu'il s'aperçut que des bourgeois se disposaient à se défendre; il s'était placé dès qu'il avait entendu les premiers coups de feu, au coin de la rue des Champs, là il ne courait pas de danger d'être atteint par les balles, il connaissait d'avance de quelle direction elles arriveraient, s'il n'avait abandonné son cheval, il ne pouvait faire avec les bourgeois, qu'une mauvaise rencontre.

Le 16 Octobre.

Toute la ville est préoccupée de la conduite du chef de la garde urbaine et de *Depontécoulant*, les bourgeois dupes de ces manœuvres ne forment aucune

Digitized by Google

patrouille, les perturbateurs ont beau jeu pour le moment, ils en profitent.

Plusieurs émeutiers auxquels on avait distribué de l'argent, accompagnés de soldats de *Depontécoulant* sortent des casernes, rue de Bruxelles, s'arrêtent devant les maisons qu'on avait eu soin de leur désigner et réclament des armes avec menace de piller si on refuse.

Ils commencent cette nouvelle comédie chez Messieurs *Heyman*, *B. Depauw*, *Herman de Boodt*, *Mechelynck*, *Claus Van Aken*, et de là devant un grand nombre de fabriques.

Dans l'après-midi ils sont entrés chez M. *Eug. Papeleu*, receveur des contributions et capitaine de la 1re compagnie de la garde à cheval, par le mur de son jardin qui le sépare du jardin de M. *Fr. Vergauwen*.

M. *Papeleu* se trouvait à l'hôtel du Paradis avec les gardes à cheval, son domestique *J. Bodart*, seul dans la maison, crût qu'on venait l'assassiner et voler la caisse, il se trouva à l'instant entouré par une dixaine de ces malfaiteurs qui exigèrent qu'il ouvra toutes les portes, ils parcoururent les chambres, les bureaux et enlevèrent deux fusils de chasse, il n'y avait pas d'autres armes chez M. *Papeleu*, qui avait sur lui son sabre et ses pistolets.

Avant de partir ils se firent servir du vin, ils examinèrent ensuite de quel côté ils partiraient, ils remarquèrent que de la cour il y a une porte cochère qui donne issue dans la rue des Baguettes, ils se retirèrent par là pour ne pas être vus dans la grande rue.

Digitized by Google

Vers le soir *J. Bodart* vint annoncer ce qui s'était passé, au même moment l'on me prévint que chez moi ils avaient brisé toutes les vitres et qu'ils réclamaient des armes; je monte à cheval avec quelques gardes, arrivant devant ma demeure je n'y trouve personne, mon épouse avait fait jeter à la tête de ces soldats de nouvelle organisation, les armes avec lesquelles deux de mes fils faisaient le service dans la garde urbaine, c'est à leur départ qu'ils avaient cassé les vitres du premier et second étage.

Dans la soirée je m'étais rendu à la société la Concorde, où l'on m'assurait que le baron *Duvivier*, nommé général, commandant supérieur des deux Flandres, venait d'arriver en notre ville et que probablement il mettrait ordre parmi ces perturbateurs, il ne pouvait arriver plus à propos.

Le 17 Octobre.

Le colonel *Ch. Coppens* me fait parvenir la lettre, suivante :

Monsieur le commandant de la garde urbaine à cheval.

Je vous prie Monsieur de mettre continuellement quatre cavaliers à la disposition du général *Duvivier*, arrivé à l'Hôtel Royal, place d'Armes.

Le colonel de la garde urbaine,
Signé : *Ch. Coppens.*

Digitized by Google

Je n'ai pas tardé à me rendre auprès du général, je lui ai fait part que le service que la garde à cheval n'avait cessé de rendre en notre ville était continuellement entravé et troublé, tant par le chef de la garde urbaine à pied, que par la légion belge parisienne.

Que nous étions prêts à continuer, si de son côté il désirait faire cesser les désordres et lever les pièges dont nous étions entourés.

Je faisais connaître ce qui avait eu lieu, l'affaire de la trahison de la poudre, l'assassinat à la plaine des Récollets, le pillage et l'attaque de la plaine St.-Pierre, l'enlèvement des armes, l'argent distribué et par qui pour nous jeter des pierres et faire peur aux honnêtes gens qui ne bougeaient pas.

Que si cela devait continuer qu'il se trouverait bientôt obligé d'employer contre les émeutiers des moyens énergiques parce qu'ils étaient soutenus et encouragés par des hommes qui inventent des conspirations pour se rendre nécessaires et pour faire parade de dévouement, que ces mêmes hommes seraient écrasés, si les honnêtes gens n'employaient pas tous leurs efforts pour éloigner la discorde et pour retenir ceux qui sont décidés à se venger.

Le général me donna l'assurance qu'il allait travailler à faire cesser cet état de désordre et m'engagea de le seconder avec le corps à cheval. Deux heures après je remarquai du changement.

Déjà M. *Depontécoulant* fait annoncer et afficher qu'il a appris que plusieurs de ses soldats se sont permis d'exiger des habitants de Gand des objets de

Digitized by Google

différente nature, qu'il les invite à résister à l'avenir à toute réquisition que ne serait pas appuyée d'un ordre émané de lui ou des autorités locales. Ces affiches et ces dispositions après coup, ne pouvaient satisfaire les défenseurs de l'ordre et de la tranquillité publique.

Les gardes à cheval assemblés à l'hôtel du Paradis étaient d'accord de donner la démission, projetée dès la trahison de la poudre et de l'attaque de la légion belge parisienne sur les bourgeois à la plaine des Récollets, où tous avaient été exposés, et pourquoi? pour que des conspirateurs sous le titre glorieux de patriotes puissent faire parade de zèle et livrer notre ville à l'anarchie et détruire toute prospérité.

J'avais rendu compte de l'entrevue que je venais d'avoir avec le général. M. *Ch. Vervier* venait d'achever la lettre au bourgmestre, annonçant que le corps à cheval cessait le service de chaque jour, augmentant encore, attendu que depuis trois jours plusieurs personnes refusaient de se rendre à leurs postes.

J'allais me rendre à l'hôtel-de-ville lorsqu'arrive M. *Claus Van Aken*, major au 4me bataillon, pour annoncer qu'un rassemblement considérable se formait sur la place d'Armes. Il était chargé par le général de me prier de réunir la cavalerie, je lui fais part que nous ne marchons plus, que nous en avions assez; il retourne à l'hôtel-de-ville où se trouvait le baron *Duvivier* qui avait donné l'ordre à tous les bourgeois armés de se placer en bataille au marché au Beurre en attendant la cavalerie, M. *Claus* l'instruit que la

Digitized by Google

cavalerie va se retirer, et que le corps à cheval sera dissout dans la journée, à cette nouvelle le général arrive à l'hôtel du Paradis, demande pour quelle raison nous l'abandonnons, je lui réponds dans les mêmes termes de la conversation que j'avais eue chez lui le matin.

Tous les gardes présents appuyèrent mes observations, quelques uns crièrent même que nous étions trompés indignement et trahis à plusieurs reprises par des chefs, aux ordres desquels ils cessaient de s'exposer.

Le général *Duvivier* répliqua : *En toute circonstance vous pourrez agir comme vous le trouverez convenable, vous n'avez d'ordre à recevoir ou à suivre d'aucun chef, votre bonne volonté est connue, je l'ai annoncé à Bruxelles, en ajoutant que la ville de Gand est tranquille, je viens réclamer maintenant votre assistance pour tenir en respect ceux qui osent troubler le repos.*

Pour prouver au général que c'était le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique que la garde à cheval avait défendu, elle a essayé de nouveau à dissiper la foule assemblée.

Marchant cette fois librement et sans entraves, vers quatre heures de l'après-midi toute la cavalerie est en bataille et bien armée devant la maison-de-ville, les chasseurs commandés par M. *Limnander-Hamelinck* se rendent devant les gardes à cheval.

Je donne l'ordre de marche, et me porte à gauche du Beffroi par la rue St-. Jean vers celle de la Croix, où je fais halte pour laisser arriver avant moi les bourgeois à pied et la garde communale.

Digitized by Google

Avant de continuer la marche je fais charger les armes à volonté, M. *Limnander-Hamelinck* en fait autant, arrivés à la place d'Armes, celle-ci est occupée par une masse imposante, les trottoirs autour des arbres étaient dépavés et les pierres en partie portées dans l'intérieur.

Les bourgeois à pied étaient placés devant l'hôtel de la Poste et de la grand' garde, la garde communale à l'estaminet du Théâtre.

Les chasseurs de M. *Limnander* près l'hôtel de M. *Pycke*, et la cavalerie devant le café des Arcades.

Je détache quelques cavaliers qui vont se placer devant le marché aux Oiseaux à l'avenue de la place et devant la rue du Marais, ne laissant d'issue que par la rue du Soleil.

Personne ne pouvait arriver que sous nos yeux, M. le commandant de place *Van de Zande* se présente au marché aux Oiseaux, il ignorait que ses ordres ne seraient plus respectés, il ordonne de laisser passer les personnes qui désirent partir comme celles qui arrivent, mais on lui répond que ni lui ni les autres ne changeront rien à l'ordre indiqué.

Après avoir pris toutes ces précautions, je me rends au milieu de la place pour engager tout ce monde à quitter le terrain par la rue du Soleil, se voyant cernés et sous le feu de tous côtés, beaucoup partent, ceux qui restent poussent des cris sauvages et me jettent des pierres, mon cheval avait la tête ensanglantée, obligé d'agir par la force, je fais charger au galop, les pierres tombent dans nos rangs, je ne laisse

Digitized by Google

pas le temps de répéter ces caresses, je continue et poursuis toujours, M. *Limnander* fait avancer ses chasseurs avec les fusils à deux coups, quelques coups de feu ont décidés les plus téméraires à se sauver, bientôt la place est abandonnée, il restait des sacs, des blouses, des sabots et des casquettes remplis de pierres destinées à nous être envoyées à la tête.

Il était 9 heures du soir quand nous nous sommes retirés, des ouvriers arrivèrent pour repaver les trottoirs et d'autres places, le lendemain de bonne heure tout était remis à place.

Le 19 Octobre.

Le général *Duvivier* m'envoie une invitation de me rendre à deux heures rue Haut Port, de prévenir *verbalement* les hommes de la cavalerie de s'y trouver aussi, qu'il est persuadé que je sentirai combien il est indispensable que les compagnies soient autant que possible complètes. Il ajouta par proscriptum, qu'en obtempérant à son invitation on rendra un service éminent à la patrie.

A deux heures et demie le corps à cheval se trouvait devant la maison du receveur *Van Bosterhout*, le marché au Beurre et la rue Haut Port étaient occupés par les divers bataillons de la garde urbaine.

On s'était attendu à une émeute nombreuse, il n'y a eu que peu de rassemblements vers le soir, l'arme-

Digitized by Google

ment de tant de bourgeois a fait retourner les tapageurs chez eux tranquillement.

La régence ayant appris que le corps à cheval était sur le point de cesser le service, fait afficher un avis pour engager les habitants à continuer, elle m'adresse la lettre suivante :

Monsieur le commandant de la garde à cheval.

Nous avons l'honneur de vous adresser un exemplaire de notre avis de ce jour concernant le service de la garde bourgeoise.

Nous vous prions Monsieur de vouloir continuer à seconder la régence dans ses efforts pour maintenir la tranquillité publique, nous comptons à cet égard sur le patriotisme et le bon esprit qui toujours a distingué la garde à cheval.

Veuillez agréer l'assurance de notre considération,

Par ordonnance le secrétaire,

Signé : *Heye-Schoutheer.*

La régence de Gand,

Signé : *Van Crombrugghe.*

Cet avis de la régence ne convenait point aux meneurs, ils auraient voulus voir la cavalerie fondue dans les rangs de la garde urbaine à pied, parce que la garde à cheval n'était plus aux ordres des chefs qui n'avaient point de jaloux pour continuer le rôle d'agitateurs.

Dans l'après-midi, rue de la Grange, près le petit Marché aux Grains on distribue de l'argent aux émeutiers, un de mes braves et honnêtes ouvriers est venu me montrer une pièce de deux francs qu'il avait

Digitized by Google

reçue d'un Monsieur qu'il connaissait de vue, il me l'a désigné le soir même, il se trouvait devant la société du club.

Etait-il possible d'avoir du repos quand tant de moyens sont employés pour exciter au désordre?

Le 20 Octobre.

A trois heures du matin la troupe hollandaise a commencé le mouvement du départ de la citadelle, je m'y suis trouvé accompagné des gardes à pied et à cheval, vers les quatre heures elle était en marche et traversait la ville, le colonel d'artillerie *Van Ysenbrant* à la tête. Arrivé à la porte d'Anvers, il n'y a ni portier ni clefs, on cherche ou l'on fait semblant de chercher, de moment en moment la foule augmente et arrive de toutes parts, des cris se font entendre, le temps se passe, le colonel impatienté ne veut plus attendre, s'informe encore si le portier est arrivé, on dit qu'il n'y est pas, enfin pour en finir quatre pièces de canon vont se trouver en batterie, à l'instant même les clefs sont trouvées et la porte ouverte, il ne fallait que cela, bientôt la troupe est sur la route de Lokeren, et adieu les hollandais.

Quel bonheur pour la ville de Gand, des listes circirculent, sur lesquelles tous les citoyens aisés sont invités à souscrire pour une somme à payer par semaine, afin de subvenir aux besoins des ouvriers sans ouvrage et des indigents en général, tandis que des

Digitized by Google

bruits se répandent que les fabriques seraient incendiées et pillées.

Les perfides suggestions font devier beaucoup d'ouvriers du chemin du devoir, mais nos bons citoyens joignent leurs forces à celles de la garde à cheval et la majorité est de leur côté.

Un corps franc commandé par le comte *D'Hane* se trouve également sous les armes.

Le 22 Octobre.

Il se forme des clubs et des réunions d'individus qui travaillent à égarer le peuple et qui toujours sous le nom de bons patriotes cherchent à obtenir des places, les journaux rédigés par des prêtres qualifient les dévastations et le pillage des courroux du peuple, et ne négligent rien pour exciter et provoquer.

Au club à la maison des Brasseurs, rue des Charetiers, un avoué critique la formation du corps franc, sa motion porte, que ces volontaires sont d'une opinion très-équivoque, que les chefs n'ont pas donné des preuves de dévouement à la cause de nos libertés etc., de la grande rumeur en ville et grand bruit qui ne décourage pas les défenseurs de l'ordre. M. le comte *D'Hane* continue et marche à la tête de ses volontaires dénoncés, qui plus tard ont repoussé les perturbateurs chez le comte *D'hane*, qui a souffleté au milieu de la place d'Armes le chef *Fr. Vergauwen* pour trop de dévouement à la cause de la liberté.

Digitized by Google

Le général *Duvivier* instruit de toutes ces menées et de toutes ces provocations, invite de nouveau les habitants à s'éloigner de tout attroupement, de s'abstenir de toute démarche séditieuse, qu'il emploiera tous les moyens qui sont en son pouvoir pour la répression.

Le 28 Octobre.

La ville d'Anvers est en proie aux boulets de canons hollandais, des centaines de jeunes gens de Gand, se font inscrire pour aller au secours, on délivre à l'hôtel-de-ville des armes à ceux qui veulent partir.

Albert De Bast, plus tard le compagnon de *Ernest Grégoire*, fait la distribution des fusils.

Les pompiers sont prêts à partir avec quatre pièces de canon, à deux heures la garde à cheval accompagne par ordre du général *Duvivier* le premier transport qui a reçu des armes, jusqu'à quelques lieux de la ville de Gand.

Avant de partir j'ai laissé ordre aux postes des bourgeois de la porte d'Anvers, du Sas de Gand, de Bruxelles et de St.-Liévin de reprendre à tous ceux qui rentreraient en ville les fusils qu'on leur avait délivrés à l'hôtel-de-ville, le lendemain quarante-sept fusils sont rentrés au quartier de la garde urbaine.

Plusieurs gardes à cheval et des chasseurs ont sollicité du général la faveur d'être dirigés sur Anvers, il leur a été répondu :

Digitized by Google

Je vous invite Messieurs de rester avec moi et sous mes ordres, votre présence ici étant d'une grande utilité.

Depuis le bombardement d'Anvers notre ville est silencieuse et calme, la tranquillité n'est pas troublée dans les rues, mais des désordres et des disputes ont lieu dans plusieurs cabarets.

Le 5 Novembre.

La légion belge parisienne devait nous quitter et se mettre en route pour Maestricht hier matin, ils n'obéissent pas.

Aujourd'hui le rendez-vous avait été fixé à 7 heures du matin sur la place d'Armes, à 9 heures cette troupe ne paraissait pas disposée à se mettre en marche malgré l'ordre réitéré du commandant de place. Le général *Duvivier* instruit de ce qui se passait, vint lui-même sur le terrain donner à l'officier qui commandait l'ordre de partir, ce qui fut exécuté, mais après quelques pas, la troupe s'arrête de nouveau et refuse positivement de marcher, alors le général indigné se précipite au milieu du premier peloton pour le forcer de continuer sa route.

Je me trouvais avec plusieurs personnes de la ville très-alarmés pour la sûreté de cet officier supérieur, il commande de nouveau et vivement la marche, cette fois il est écouté, ils partent.

Leur chef *Depontécoulant* était parti la nuit pour Bruxelles.

Digitized by Google

La ville de Gand était débarassée des perturbations et des inquiétudes qu'ils avaient causées aux habitants depuis leur entrée dans nos murs, restait à payer les dépenses et les indemnités, cette faveur nous la devons aux manœuvres de nos chefs ordonnateurs.

Le 8 Novembre.

Un nommé *Tydgat*, cordonnier, accompagné d'une vingtaine de mauvais sujets, sont ordonnés et salariés pour faire de la terreur, ils insultent les personnes paisibles et se rendent le soir dans les estaminets et maltraitent les habitués, même les étrangers, les chapeaux blancs sont coupés et tirés en pièces, les cravates et mouchoirs jaunes ou oranges sont déchirés ou brûlés, journellement il s'engage des combats.

Les réunions particulières continuent; des jeunes médecins s'assemblent chez un apothicaire, des avocats s'entendent et travaillent non pas pour la patrie ou pour la ville, mais pour obtenir des places lucratives.

Le 15 Novembre.

A l'estaminet la Demi-Lune il y a réunion d'un grand nombre d'exaltés, des gens inoffensifs sont insultés, le fils de Monsieur *Herman Deboodt* est jeté par dessus la rampe de l'escalier.

Digitized by Google

A l'estaminet Java, à la Trompette, à la Plume d'or, à la Couronne, il y a continuellement disputes qui changent en combats sanglants.

Dans la soirée le général *Duvivier* se trouve à la société la Concorde, son aide-de-camp vient le prévenir qu'une émeute menaçante se forme à la place au Foin devant l'estaminet la Demi-Lune.

Plusieurs gardes à cheval entouraient le général en ce moment et sont invités à l'accompagner, arrivés au Marché aux Grains, il y avait foule, l'aide-de-camp est envoyé par le général pour faire avancer les pompiers, le rassemblement devant et dans l'intérieur de cet estaminet permettait à peine l'entrée, tout ce monde se trouvait découvert, chantant des airs révolutionnaires répétés par ceux qui se trouvaient au dehors et devant l'escalier, à l'entrée du général, ils crient chapeau bas ou à la porte, et ils continuent à chanter et entourent une grande table où se trouvait un portrait, le buste du *Duc de Leuchtenberg*.

Le général pour se faire entendre monte sur une table, il ordonne qu'on quitte la place, ils n'en font rien et chantent encore, l'aide-de-camp entre et va vers le général qui répète de nouveau qu'ils doivent se séparer, personne ne bouge, lorsque l'aide-de-camp fait avancer les pompiers à qui il ordonne de faire feu en l'air, tous les convives se sauvent et abandonnent le *Duc de Leuchtenberg*, qui est resté isolé dans la Demi-Lune, la comédie était finie.

Digitized by Google

Le 23 Novembre.

Des membres du gouvernement provisoire arrivent à l'hôtel de la Poste, les chefs de la garde urbaine vont les rendre visite, après avoir parlé du service, au moment de nous retirer le général *Nypels* me fait observer que nos uniformes sont trop brillants, qu'il préférait la blouse, la noble blouse, je lui réponds que la garde à cheval que je commande était composée de personnes qui n'aimaient pas à se blouser, au même instant se présentent les chefs en blouses dont le général *Nypels* aura sans doute été satisfait, ils avaient à leur suite un détachement d'environ une trentaine d'hommes du peuple, plusieurs en sabots et à qui il convenait d'avoir des blouses pour cacher leurs vêtements en lambeaux.

Le goût de l'élégance et de la propreté se trouvait opprimé aussi dans ce temps de désordre.

Le 25 Novembre.

Le vicomte de *Moerman d'Harlebeck*, major au 5me bataillon m'écrit qu'il a été prévenu par un rapport de la police que dans l'après-midi il y aura un rassemblement d'ouvriers, qu'il avait déjà invité les chasseurs à se réunir à 2 heures et demie.

Dans la matinée, le corps franc, commandé par le comte *D'hane*, avait eu à faire à la Coupure pour disperser grand nombre de fileurs devant la fabrique de M. *Deruyck*.

Digitized by Google

A trois heures la cavalerie fait des patrouilles, tout était fini à la Coupure, mais les émeutiers sont au Marché aux Grains occupés à dépaver, je leur fais évacuer la place, ils parcourent la ville depuis quatre jusqu'à neuf heures du soir en différentes rues où ils rencontrent les patrouilles, des pierres sont jetées sur les gardes. Devant la société la Concorde, où une partie de la garde à cheval s'était arrêtée, une quantité de pierres tombent dans les rangs, je fais poursuivre les malfaiteurs, un ouvrier porteur de charbons prend dans la rue longue du Marais mon cheval par la bride, je lui donne un coup de sabre à la main, il se jette par terre en poussant des cris furieux. Dans la rue du Soleil un garde à cheval est arrêté par d'autres porteurs de charbons qui lui prennent la jambe, d'autres la bride de son cheval et le font tourner comme un moulin pour le renverser, je le dégage en sabrant cette canaille que nous avons mise en fuite, ils se cachaient dans la ruelle derrière la brasserie de M. *Bekaert* et s'appercevant qu'ils étaient découverts ils se jettent dans la rivière qu'ils traversent à la nage.

Le 30 Novembre.

Aujourd'hui la garde bourgeoise, quoique fatiguée, est de nouveau obligée d'être de service, le dimanche et les élections sont cause de nouveaux attroupements. Cette fois les chasseurs ont envoyé quelque plomb

Digitized by Google

à ceux qui s'obstinaient à assembler à la place d'Armes, de cette manière la tranquillité publique ne sera plus si souvent troublée.

Les meneurs en chef n'auront pas d'amateurs à se laisser tuer à coups de fusil pour la bagatelle de deux francs par tête.

Le 18 Décembre.

Depuis que les perturbateurs ont été éloignés par des coups de feu il n'y a pas eu de nouveaux troubles, hier dans l'après-midi ils se sont présentés de nouveau, toujours à la place d'Armes, c'est le lieu indiqué.

Le général fait afficher la proclamation suivante :

Gantois !

J'ai jusqu'ici usé envers vous des moyens de la douceur et de la persuasion, afin de vous éviter les malheurs qui accompagnent le trouble et le désordre.

Les mouvements qui ont signalé la journée d'hier, m'ont appris que ces moyens sont insuffisants, je n'hésiterai plus à employer la rigueur, tout rassemblement sera dissipé par la force des armes, tout provocateur saisi sera jugé militairement, les citoyens paisibles sont invités à s'éloigner des groupes afin de ne pas être confondus avec les agitateurs et victimes de leur imprudence.

Signé : *Le Baron Duvivier.*

Vers le soir on annonce à l'hôtel-de-ville et aux hôtels de la cavalerie qu'un incendie avait éclaté à la

Digitized by Google

fabrique de M. *Rosseel*, bientôt tout le monde est sur pied pour se rendre sur le lieu.

Les autorités civiles et militaires dévancées par les bourgeois armés, le général *Dewauthier* avec les chasseurs à cheval et les pompiers sont en marche, arrivés au pont de la grande Boucherie tous apprennent que l'incendie était à un cabaret nommé le Renard, rue des Semeurs, N° 13, auprès d'une fabrique et dans le voisinage de celle de M. *Rosseel*.

Avant huit heures, par le zèle actif des sapeurs-pompiers et de quantité de braves citoyens le feu a été maîtrisé, mais tout n'était pas terminé, une foule considérable environne le quartier des Augustins et la place des Fabriques.

Le général *Dewauthier* donne des ordres de faire retirer la masse qui entoure ses chasseurs, qui reçoivent de la part des émeutiers une quantité de pierres dans leurs rangs, il ordonne la charge et fait arrêter ceux qui ne prennent pas la fuite, une lutte s'engage, les agitateurs se défendent à coups de pierres et délivrent plusieurs des leurs qui étaient arrêtés.

Les gardes bourgeoises à pied sont obligés de faire feu à la place des Fabriques où ils sont attaqués à coups de pierres.

Les chasseurs de M. *Limnander* avaient pris position devant l'église des Augustins, M. l'échevin *Hamelinck* les accompagnait.

La garde à cheval se trouvait à l'entrée de la rue des Semeurs et devant l'Académie, ayant à sa droite M. *Limnander* et à sa gauche la garde urbaine à pied,

Digitized by Google

le général *Dewauthier* se trouvait déjà au Marché aux Grains devant un rassemblement nouveau, de tous côtés il était très-difficile de retenir les malveillants qui arrivèrent.

M. *Limnander* est obligé de faire feu pour les arrêter, la garde à cheval y arrive, charge au galop et les fait courir jusqu'au pont de la Boucherie.

Les gardes à cheval retournent au galop et chargent, mettent en fuite tout ce qu'ils rencontrent et après être resté maître du terrain, ne le quittent qu'à 10 heures, quand ces milliers d'individus avaient pris le chemin de leur demeure, les meneurs saisis, celui de la prison.

Le 1er Janvier 1831.

Rien ne trouble les félicitations du nouvel an dont on s'occupe.

Les officiers se rendent en corps vers les différentes autorités où ils reçoivent l'accueil le plus distingué. Le bourgmestre et les généraux félicitent les amis de l'ordre d'avoir par leur zèle et leurs efforts qu'ils ont déployés, maintenu dans ce temps critique la tranquillité publique si souvent troublée.

Monseigneur l'Évêque les a encouragés à continuer à veiller au maintien de l'ordre, disant qu'il espérait et qu'il désirait voir éloigner toute discorde, que l'anarchie détruit toute prospérité et cause le malheur

Digitized by Google

de la classe ouvrière, séduite par des promesses de pillage, que de son côté il invitera les honnêtes gens à se joindre à nous pour empêcher les malheurs qui sont toujours la suite des révolutions.

Ce sont là ses paroles, l'on ne pouvait douter de sa sincérité, il suivait lui la véritable voie de la religion, la doctrine de paix, d'union et d'amour.

Le 17 Janvier.

Vers quatre heures de l'après-midi l'on prévient à l'hôtel-de-ville que des ouvriers s'étaient rendus à la fabrique de M. *Claes-De Cock,* qui sortait en ce moment en voiture pour se rendre à son domicile, rue Basse des Champs, qu'après avoir été assailli d'une grêle de pierres, la voiture avait été suivie par la foule, qui avait brisé les vitres et menaçait de piller la maison et d'incendier la fabrique.

Je fais monter à cheval et me rends à la fabrique, plaine St.-Pierre, j'y rencontre quelques perturbateurs qui sont bientôt dispersés.

Je descends devant la maison, rue basse des Champs, le major *Fetis* y était arrivé avec un détachement de la grand' garde, les pillards se trouvaient dans les rues voisines d'où je les ai fait chasser.

Jusqu'après dix heures cette fabrique et cette maison ont du être surveillées, à cette heure la cavalerie commence les patrouilles à toutes les fabriques de la

Digitized by Google

ville, même à celle hors la porte de Bruges appartenant à M. *Desmet*, plusieurs gardes ont passé la nuit aux hôtels, bien décidés à réprimer énergiquement tous ces désordres.

Avant cette scène chez M. *Claes-De Cock*, le gouverneur avait fait afficher une proclamation aux gantois, l'on voit qu'elle n'a abouti qu'à de nouveaux désordres.

Le 24 Janvier.

Nouveau moyen et nouveau plan pour faire cesser les efforts que la garde à cheval n'avait cessé d'employer pour empêcher le pillage.

Du quartier-général de la garde urbaine, plusieurs invitations parviennent aux gardes à cheval pour se rendre à l'hôtel-de-ville pour faire le service comme garde à pied.

J'ai déjà fait connaître que le général *Duvivier* m'avait dit qu'en toute circonstance je pouvais agir comme je le trouverais convenable, contre les intrigues et les pièges dont le corps à cheval était entouré ; que je n'avais à recevoir ou à suivre d'ordres d'aucun chef.

J'ai repoussé ces invitations et toute la garde à cheval est restée comme elle était avant, disposée et prête à monter à cheval à mon premier appel.

Je me suis rendu chez le bourgmestre pour lui annoncer par écrit que je désirais volontiers finir ce

Digitized by Google

service de quatre mois déjà, tant de nuit que de jour, pendant quel temps j'avais ainsi que tout le corps à cheval été exposé à de grands dangers, mais que pour tant de sacrifices et tant de dépenses, je n'entendais pas de nous voir humiliés et d'en finir par une dégradation, dérivant d'une autorité que nous ne respections plus, attendu que ces ordres n'étaient nullement d'accord pour le maintien de la tranquillité publique.

Au quartier-général à l'hôtel-de-ville où je comptais trouver le colonel *Ch. Coppens*, on me répond qu'il est à Bruxelles.

M. *Moerman-d'Harlebeke* m'assure de ne pas avoir connaissance de ce changement subit, qu'il en écrira de suite au colonel qui est parti pour Bruxelles, il fallait attendre ce que ce dernier allait inventer pour répondre.

Le lendemain je reçois de Bruxelles la lettre de M. *Ch. Coppens* ainsi conçue :

Monsieur *De Graet*, commandant[1], etc.

Monsieur *Moerman-d'Harlebeke* m'a communiqué votre demande qui était de savoir si la garde à cheval est licenciée ou dissoute, je dois vous dire qu'aucun ordre ni arrêté n'est parvenu à ma connaissance.

J'espère, Monsieur le commandant, avoir satisfait à votre demande et pouvoir revenir sous peu de jours près de mes amis à Gand, et vous donner appaisement sur les points douteux que vous pourriez avoir.

Entre temps recevez, etc.

Signé : *Ch. Coppens*.

Digitized by Google

Dans l'après-midi m'est parvenue la lettre du bourgmestre, elle contient.

Monsieur le commandant,

En réponse à votre lettre du 24 de ce mois, nous avons l'honneur de vous informer que la garde à cheval, faisant partie intégrante de la garde urbaine, ne tombe pas dans la catégorie des compagnies franches, supprimées par arrêté du gouvernement provisoire.

En conséquence nous vous prions de faire connaître aux gardes sous votre commandement que leur corps n'est pas supprimé et que l'administration compte toujours sur leur zèle accoutumé et leur empressement à concourir au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique.

Nous avons par notre lettre de ce jour invité le chef de la garde à pied à donner les ordres nécessaires afin que les hommes faisant partie de la garde à cheval ne soient plus convoqués pour le service à pied.

Gand, 25 Janvier 1831.

Par ordonnance,

Le secrétaire : *Rottier*.

Signé : le Bourgmestre,

Van Crombrugghe.

Il en est résulté que de la tranquillité, on est parvenu au désordre avec plus de facilité puisque le corps à cheval n'y portait plus obstacle.

Le 28 Janvier.

Le fameux *Tydgat*, chef de bande, qui depuis longtemps a porté le trouble dans la ville, est aujourd'hui

Digitized by Google

employé par le colonel *Ch. Coppens* pour porter les billets de convocation et recevoir le montant de l'amende chez les gardes condamnés pour avoir manqué à l'appel.

Il se présente chez moi pour réclamer l'amende à laquelle, d'après un écrit qu'il tenait en main, j'avais été condamné aussi pour avoir manqué à l'appel de la garde à pied.

Je lui ai jeté l'écrit qu'il me présentait à la figure, j'ai sonné mes domestiques et l'ai fait passer dans la rue, il s'est retiré sans bruit, il connaissait qu'il aurait trouvé à qui parler, et que mes gens ne lui auraient pardonné le moindre écart.

Qu'on juge ici de la patience des défenseurs de l'ordre, qui ont tenu contre ces hommes sans valeur et sans idée, qu'ils auraient pu écraser d'un mot, mais ils ont employé tout ce qui était possible pour éloigner la discorde et retenir les personnes décidées à se venger de ces trahisons, afin qu'on ne puisse élever aucun reproche ni aucun blâme à leur égard.

Le 2 février.

Le colonel *Ernest Grégoire*, avec une troupe de 250 hommes environ, arrive en notre ville par la porte de Bruges, sans rencontrer aucune résistance, il est bientôt entouré d'une foule d'individus, qui, comme la troupe criaient : *Vive le Prince d'Orange!* marchent vers l'hôtel du gouvernement.

Digitized by Google

Ernest Grégoire et quelques uns de ses officiers sont entrés chez le gouverneur *Delamberts de Cortenbach* qui se trouvait accompagné de son secrétaire M. *Bayet*, ils lui ont déclaré que les puissances étrangères avaient reconnu *le Prince d'Orange* comme Roi de la Belgique et qu'ils venaient en son nom prendre possession du gouvernement de la province, ajoutant qu'il demeurerait son prisonnier jusqu'à nouvel ordre.

Pendant ce pourparler, les pompiers ayant pris l'éveil, sortirent précipitamment et se transportèrent avec deux pièces de canon chargées à mitraille près de l'hôtel du gouverneur, ils furent bientôt appuyés par une partie des chasseurs à pied que le général *Duvivier* avait rassemblés à la Place d'Armes, alors s'engagea un combat dont l'issue ne tarda pas à être funeste aux volontaires de *Grégoire*, une décharge d'artillerie tirée à bout portant suffit pour décider de toute l'affaire.

Trois pompiers ont été blessés, un seul tué, les volontaires ont perdu douze hommes et beaucoup de blessés parmi lesquels se trouvait *Alb. Debast*, une cinquantaine de prisonniers sont conduits au fort.

La ville de Gand si souvent dénoncée, cette ville suspecte est restée complètement étrangère au mouvement.

Dans la matinée je m'étais rendu chez le général, vers neuf heures j'avais appris qu'une troupe armée se dirigeait sur Gand, beaucoup ont cru que c'était un mouvement hollandais, mais le général *Duvivier*

Digitized by Google

m'assure que c'est une conspiration, il me demanda si j'étais tranquille sur les hommes sous mon commandement, je ne pouvais que lui répondre que je comptais sur tous, pour me suivre partout où l'ordre serait troublé, mais pour défendre tel ou tel parti que je renonçais au commandement.

Le général me répond : c'est bien, fort bien, réunissez la cavalerie à 11 heures devant l'hôtel-de-ville, je vous rejoindrai.

J'ai envoyé de suite prévenir le corps à cheval, il y avait un quart de pied de neige, les chevaux n'étaient pas ferrés à glace et ne pouvaient être prêts en si peu de temps.

Lorsque mes domestiques rentraient chez moi après avoir porté les billets de convocation aux gardes, ils m'annonçaient avoir rencontré les généraux *Duvivier* et *Dewauthier* qui sortaient en voiture par la porte de Bruges, il était 10 heures environ, vers 11 heures je me suis rendu aux hôtels de la cavalerie, personne n'était arrivé au poste; tout était tranquille à la maison-de-ville.

Peu avant midi, je suis monté à cheval pour me rendre de nouveau à l'hôtel des gardes à cheval, mais arrivé au pont du Moulin, j'entends le bruit des canons, dans la rue de Brabant j'aperçois des fuyards et des blessés, deux de mes fils, enfants âgés de dix ans, viennent à moi en courant me dire de retourner, ils n'avaient pas le temps de m'en dire davantage car une masse d'individus descend vers moi, j'ai tourné bride et j'ai suivi mes enfants, je suis rentré chez

Digitized by Google

moi, alors ils m'ont raconté qu'en arrivant à la plaine devant l'église St.-Michel ils avaient vu arriver des soldats entourés et suivis de beaucoup de bourgeois, quelques uns distribuant de l'argent en criant : *Vive le Prince d'Orange*, que l'avocat *Desoutere* s'y trouvait armé d'un fusil de chasse et de deux pistolets à la ceinture, qu'il criait au plus fort, qu'étant arrivé devant l'hôtel du gouverneur, ils avaient vu les pompiers commandé par *Deblind* monter avec deux pièces de canon la petite rue, qu'en ce moment ils s'étaient placés au bout de la rue vers l'église de St.-Bavon, étant arrivés là, ils avaient entendu la détonation et revenant par la rue derrière le gouvernement, qu'ils avaient vu au coin de cette rue à l'escalier de la maison de M. *Borluut*, le commandant *Van de Poele* qui se rendait ensuite et après la bataille chez le gouverneur et qu'ils venaient de le quitter lorsqu'ils m'avaient rencontré près le pont du Moulin.

A trois heures de l'après-midi les émeutiers sont devant ma maison; ils sonnent et demandent à me parler, deux d'entre eux que je laisse entrer me disent être envoyés par le gouverneur pour me conduire devant lui, je réponds que je m'y rendrai, mais seul, et non avec eux, ils se jettent sur moi pour m'entraîner de force, mais mes ouvriers en un clin-d'œil les mettent à la porte, j'en étais débarrassé pour toutes les vitres brisées (pour la 2me fois) ce qui était peu de chose à comparer à ce qui aurait pu m'arriver s'ils avaient réussi à m'arracher de chez moi, j'aurais eu le sort de *Gaillard* ou de *Voortman*.

Digitized by Google

J'ai fait demander la garde communale et quelques gardes à cheval pour défendre mon établissement menacé, vers quatre heures le lieutenant *Wyngaert* arrive avec 22 hommes que je fais entrer, et après avoir examiné ce renfort j'eus la certitude que je pouvais compter sur sa bonne intention.

Je suis sorti à cinq heures avec le lieutenant *Wyngaert*, bien armés tous deux, je me suis rendu à l'hôtel-de-ville, où j'ai appris que plusieurs gardes à cheval se rendant à leur poste avaient été poursuivis, mais qu'ils avaient pu se faire jour à travers la foule, je suis allé, accompagné du lieutenant, visiter les trois hôtels, j'ai eu la certitude qu'aucun cavalier n'était tombé entre les griffes des malfaiteurs, mais que M. *Ensor* avait couru de grands dangers; qu'on avait pris son cheval, que M. *D'henry* et mon fils n'avaient pu entrer à l'hôtel, qu'ils étaient retournés vers la foule qu'ils ont traversée au galop, sabre au clair, le pistolet au poing.

J'ai continué mes courses et me suis fait annoncer au gouverneur qui me demanda pourquoi j'avais réuni les gardes précisément à 11 heures, que j'avais eu l'intention de prêter assistance à *Grégoire*, je lui répliquai que j'avais suivi les ordres du général *Duvivier* qui entra chez le gouverneur quand je prononçais son nom, il était accompagné de M. *L. Van de Poele*, je continuais et je répétais devant le général ce qu'il m'avait dit à 9 heures du matin, le général répond à M. *Delamberts* que déjà à deux reprises il le lui avait fait connaitre et l'engage à ne plus y revenir.

Digitized by Google

J'allais me retirer quand M. *Delamberts de Cortenbach*, croyant me faire peur, me parla de faire observer ma conduite d'arrestation et de poursuites, à quoi je répondis que je pouvais marcher la tête levée devant tous les partis, que n'ayant rien à me reprocher, j'étais loin de craindre ses menaces, qu'il serait bien étonné du nombre de personnes dont la conduite égale la mienne, et qui pensent comme moi, si je devais les engager à me venir en aide contre l'injustice, qu'ils seraient aussi empressés à maintenir le bon ordre.

Le lendemain des journaux annoncent que plusieurs personnes de la garde à cheval sont arrêtés par suite de l'affaire du 2 Février, je n'ai pas voulu me donner la peine de démentir les faux bruits qu'on répendait décidé que j'étais à me retirer.

M. *Ensor* père a adressé au rédacteur du *Courrier des Pays-Bas* la lettre qui suit :

Monsieur le rédacteur!

Pour tranquilliser mes nombreux amis, je crois devoir vour prier d'annoncer qu'aucun membre de ma famille ni aucune personne de mon nom n'a été arrêté, je ne doute nullement ou cette erreur s'est glissée dans votre journal par suite des faux bruits qui se répandent toujours dans un temps d'effervescence comme celui de ce mercredi.

Voici ce qui peut y avoir donné lieu, mon fils fait partie de la garde à cheval, étant convoqué pour le service du 2 courant, il s'est rendu vers deux heures de relevée en uniforme et entièrement équipé

Digitized by Google

comme à l'ordinaire au quartier-général de sa compagnie à l'hôtel des Pays-Bas, en y arrivant, il fit mener son cheval à l'écurie et se rendit au salon pour y attendre ses compagnons, une demi-heure après son arrivée la populace qui depuis du temps est excitée contre cette partie de la garde urbaine, est entrée dans l'hôtel et s'est emparée du cheval, aussitôt le bruit se répendit que mon fils avait été arrêté.

En obéissant aux ordres de son chef dans la vue de contribuer au maintien de la tranquillité publique, ce qui a été toujours le but des réunions de la garde à cheval, mon fils aurait du recevoir des marques d'approbation de ses concitoyens.

Agréez, Monsieur, etc.

Signé : *Ensor* père, fabricant de tulle.

Le 4 février.

Il fallait des arrestations. MM. *Poelman-De Cock*, *Verspyck* et *P. Devigne* sont en prison, on ignore pourquoi.

L'administration municipale est suspendue par l'arrêté qui suit :

Le comité central, faisant usage des pouvoirs spéciaux qui lui ont été remis. En égard aux nombreuses plaintes des habitants sur le peu de surveillance et d'activité de l'autorité municipale dans les circonstances actuelles.

Digitized by Google

Sur la proposition du gouverneur de la Flandre Orientale, arrêté :

Art. 1. L'administration municipale de la ville de Gand est suspendue.

Art. 2. Une commission de sûreté publique, composée de onze membres, en remplira provisoirement les fonctions.

Art. 3. Sont nommés membres de la dite commission :

1. J. VAN DEN HECKE,	Président.
2. PIERS DE RAVESCHOOT,	membre.
3. CH. PYCKE,	»
4. D'HANE-DE POTTER,	»
5. MARTENS-MEERSMAN,	»
6. BALLIU, avocat.	»
7. DE SOUTERE, avocat.	»
8. FR. VERGAUWEN,	»
9. SPILTHOORN, avocat.	»
10. VAN DE POELE, notaire.	»
11. J.-B. VAN DE CAPELLE,	»

MM. l'avocat *Le Jeune* et *Heye-Schoutheer* rempliront les fonctions de secrétaires, la commission entrera immédiatement en fonction.

Art. 4. Le gouverneur de la Flandre Orientale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Gand, le 4 Février 1831.

Signé : *Van der Linden.*

Parmi les personnes appelées à faire partie du comité de salut public qu'on substitue à notre régence, il en est qui ont accepté, mais la majorité a

Digitized by Google

refusé, il ne s'agit pas ici d'opinion, il s'agit de justice et d'honneur, M. *Heye-Schoutheer* secrétaire a aussi refusé.

La commission de sûreté publique n'est donc composée que de cinq membres :

MM. CH. COPPENS, président.
» CH. SPILTHOORN, avocat.
» FR. VERGAUWEN, commandant de la garde urbaine.
» DESOUTERE, avocat.
» L. VAN DE POELE, commandant des pompiers.

Ces Messieurs avaient donné depuis cinq mois des preuves de la manière qu'ils entendaient maintenir la sûreté publique.

Le corps à cheval tout entier trouvait comme moi, qu'il était inutile de leur disputer ces bons soins et de s'exposer encore à lutter contre la corruption.

Il était temps de laisser faire cette commission, et que la garde à cheval cessât avec les magistrats auxquels la ville avait donné à trois reprises sa confiance, la suite fera connaître par quelle sûreté on a conduit au désordre et au pillage.

Le 9 février.

Le premier embarras de la commission de sûreté publique. Ce soir l'alarme s'est répandue dans quelques quartiers de la ville, plusieurs estaminets sont

Digitized by Google

déserts, des personnes qui fuient se heurtent dans les rues, on disait que les hollandais étaient aux portes, quelques gens même assuraient qu'ils étaient déjà dans nos murs. La force armée est sur pied, des canons sont amenés devant la maison-de-ville.

Le lendemain on a connu que cette terreur panique a été causée par les élèves de l'Académie de dessin, qui, revenant de leurs classes s'étaient amusés à courir par la ville en criant : *Ils sont là! Ils sont là!* en flamand : *Zy zyn daer! Zy zyn daer!* Plusieurs personnes ont quitté avant la nuit leur demeure ayant crues qu'ils étaient là.

Le 12 Février.

La commission de sûreté destitue trois commissaires de police, MM. *Devylder, Geeraerts* et *Pilloy*, on entend de toute part qu'ils s'étaient acquittés de leurs fonctions à la satisfaction générale des habitants, M. *Devylder* qui est aujourd'hui encore employé à l'octroi mérite l'estime de tous ceux qui le connaissent.

Les nouveaux commissaires de police sont :

MM. *Versluys* qui était employé à la maison de Force, M. *Verhulst*, brasseur, et M. *Van Geertsdaele*, domestique chez feu Mme *Dewasier*.

Le directeur de l'octroi et autres employés sont écartés, l'avocat *Desoutere* s'occupe des destitutions pendant que le président, colonel *Ch. Coppens* me fait parvenir la lettre suivante : y croira-t-on?

Digitized by Google

A Monsieur *J.-B. De Graet*, négociant à Gand.

La loi sur la garde civique, art. 33, autorisant la formation d'un corps de cavalerie pour autant qu'il se présente au moins trente cavaliers volontaires prêts à se monter et à s'équiper à leurs frais.

Connaissant, Monsieur, vos excellentes intentions pour le bien être de la patrie, je me flatte que vous voudrez bien faire partie de la commission que je désire voir composée de MM. *De Graet*, *Eug. Papeleu*, *De Potter*, *Deschietere de Capryck* et *Diericx-Dumortier*, commission qui sera chargée de l'organisation du dit corps et que vous voudrez bien commencer par former une liste générale des personnes qui voudront en faire partie.

Je vous invite en conséquence à vous réunir cet après-dîné au secrétariat à l'hôtel-de-ville.

Gand, le 12 Février 1831.

Signé : *Ch. Coppens*, président et colonel de la garde urbaine.

J'ai réuni tous les cavaliers, il fut convenu que nous ne marcherions plus, mais qu'en cas de besoin, lorsque je convoquerai la cavalerie, tous seront à cheval avec moi et non sans moi, que par conséquent notre corps à cheval demeurait ce qu'il avait toujours été.

Dans l'après-dîné je me suis rendu au secrétariat de la commission de sûreté publique, accompagné de M. *Aug. De Potter;* à notre arrivée à l'hôtel-de-ville, en passant par la grande salle, des cris horribles

Digitized by Google

proférés par plusieurs exaltés qui étaient de garde, frappent les oreilles de tout le monde, les mots *Tuez! tuez! abas! abas!* nous suivent jusqu'à la place où nous étions invités par leur colonel, nous y trouvons l'avocat *Desoutere* qui nous prie d'attendre M. *Coppens*, je réponds qu'il n'était pas nécessaire, que je venais lui faire savoir que nous renonçons définitivement à nous occuper de la garde à cheval, que nous en avions assez, que je me retirais pour ne plus revenir à l'hôtel-de-ville.

M. *Desoutere* réplique qu'il prendra des hommes de son bord, je lui dis que les hommes de son bord sont sans doute ceux qui venaient de crier si fort, qu'ils n'étaient capables qu'à faire du bruit.

Monsieur *Lateur-De Bleye* qui avait entendu du quartier-général ces menaces et ces cris, nous attendait à la porte du secrétariat et pour ne plus traverser la grande salle, il eut l'extrême bonté de nous conduire pour sortir par la porte qui donne issue dans la petite rue, arrivés à la rue Haut-Port, nous avons été suivis de loin par quelques criards, voilà la fin des services de la garde à cheval.

Vers le soir des visites domiciliaires se font chez plusieurs personnes; chez un grand conspirateur de nom seulement, on a trouvé le quatrain suivant:

Bruxelles devient solitaire,
Depuis que quittant ce pays,
Les gens de bien vont à Paris
Et les *vilains* en Angleterre.

on a trouvé de plus le brouillon d'une requête aux États Généraux.

Digitized by Google

Le 17 Février.

Par les soins de l'avocat *Desoutere*, les ouvriers occupés à démolir l'ancien château des Espagnols et qui sont payés des deniers de la ville, parcourent les principales rues en criant : *Vive la République*, ils viennent planter un arbre de la liberté sur la place d'Armes.

Le général *Duvivier*, à la tête de quelques hommes, repousse assez rudement l'arbre et les planteurs, la foule s'est dispersée sans commettre aucun excès.

Le 15 Mars.

On répand maintenant des bruits absurdes depuis quelques jours, la ville trop tranquille, on entretient les habitants qu'on va délivrer les forçats détenus à la Maison-de-force, et assassiner les autorités. Les militaires toujours sur pied et cette nuit avec nos gouvernants, promènent les canons dans toutes les directions, les ponts sont tournés, en un mot la ville est en état de siége, tant de démonstrations n'ont eu que le ridicule résultat de convaincre que la ville était toujours tranquille.

Un colonel qu'on n'accusera certainement pas d'être partisan du Gouvernement déchu, s'en est plaint à un de nos faiseurs et lui a dit des dures vérités. Voici ses expressions.

Digitized by Google

Vous inventez des conspirations, vous alarmez le gouvernement et les habitants, et vous ne faites tant de bruit que pour vous rendre nécessaires et faire parade de zèle et de dévouement, il est temps que tout cela finisse, pour ma part je rends justice aux Gantois, leur ville est la plus tranquille de toute la Belgique.

Le 25 Mars.

Le colonel *Ch. Coppens* s'occupe encore du recrutement d'un corps à cheval; n'ayant pu réussir, attendu que cinq hommes en tout se sont présentés en blouse, c'étaient M. *Borluut-De Potter* et M. *Valentin Kervyn*, les autres étaient employés plutôt que volontaires, il eut recours à M. *Eug. Papeleu*, receveur des contributions, qui vient m'annoncer que pour conserver sa place il se trouve obligé de se rendre à l'hôtel-de-ville, que cette démarche ne l'engage à rien, que c'est simplement pour gagner du temps, qu'il retournera chez moi pour me faire connaître ce que M. *Coppens* réclame de lui.

A dix heures du matin M. *Papeleu* revient en courant me dire : j'ai des mauvaises nouvelles à vous apporter. Voici ce qu'il m'a dit et répété :

J'ai trouvé au secrétariat M. *Desoutere*, seul d'abord, il m'a fait entrer dans la pièce à côté pour attendre l'arrivée de M. *Coppens;* étant là depuis quelques minutes j'ai vu entrer M. *L. Van de Poule*, tenant *le Messager de Gand*, il dépose cette feuille devant

Digitized by Google

Desoutere en criant : lisez, c'est trop fort, oui c'est trop ! En ce moment arrive M. *Fr. Vergauwen* qui demande ce qu'il y a, en lui désignant le journal, M. *Van de Poule* dit en flamand : *hy moet er aen*, M. *Vergauwen* répond aussi en flamand, *om my niet gelaten*, en français, *il faut qu'il y passe, je ne m'oppose pas*, et ils sortent ensemble.

M. *Coppens* arrive enfin et M. *Desoutere* vient prévenir M. *Papeleu*, qui n'est resté au secrétariat que quelques minutes, toute sa visite a aboutie à voir et à entendre sans être apperçu ce qui venait de se passer.

Pendant l'entretien que j'avais avec M. *Papeleu*, un de ses employés vient le demander et nous dit qu'on est occupé au Marché aux Grains à piller le cabaret du nommé *Prévost*, que parmi les pillards il avait vu plusieurs pompiers.

J'ai envoyé un de mes domestiques au Marché aux Grains, il est revenu me dire que de chez *Prévost* ils se sont portés à la maison de M. *Steven*, où ils sont en train de dévaster ce qui s'y trouve, et qu'il a entendu crier les pillards à plusieurs reprises : *d'ici chez De Graet*, que bientôt rien ne resterait à briser chez M. *Steven* et que la masse serait chez moi dans une heure au plus, qu'elle était nombreuse et que les membres de la commission de sûreté publique étaient devant la maison qu'on pillait.

Deux de mes fils qui revenaient de voir le pillage, avaient aussi entendu ces cris *d'ici chez De Graet* et y avaient vu quelques membres de la commission.

Digitized by Google

qui ont également entendu crier *d'ici chez De Graet.*

J'ai fait porter chez des voisins ce qu'on sauve d'abord, mes livres de commerce et quelques objets de valeur, j'ai fait barricader mes quatre portes de sortie de mon établissement, la cinquième porte donnant sortie sur l'Escaut derrière mes salines était ma retraite si elle devait avoir lieu, mes ouvriers la gardaient.

J'ai assemblé mes amis et quelques personnes de bonne volonté, des voisins sont venus prendre mon épouse et mes enfants qui ne voulaient pas me quitter, ce n'est qu'au moment qu'arrivaient les perturbateurs qui brisaient les vitres (pour la troisième fois), qu'ils sont partis, accompagnés des amis qui voulaient m'entraîner de force, je les suppliais de me lâcher quand tout d'un coup on sonne et on frappe aux portes, me voyant prendre mon fusil plusieurs se sont décidés d'en faire autant, ceux qui devaient sortir m'ont quitté les larmes aux yeux, me voyant décidé à me défendre et n'abandonner qu'en y étant forcé. C'est entre trois et quatre heures de relevée que l'attaque a commencé sur tous les points, une quantité de pierres est jetée à travers les fenêtres du premier étage, des cris menaçants sortent de tous les groupes, ils allaient me pendre et me brûler.

La rue Digue de Brabant, depuis le pont du Moulin jusqu'à l'église des Capuçins, était remplie de pillards et de curieux, le passage était obstrué pendant près de trois heures.

J'avais placé de mes amis et mes ouvriers partout

Digitized by Google

dans mon établissement le fusil chargé, les pillards n'osèrent approcher de près que lorsqu'arrive par la rue de Belgrade, vis-à-vis de ma demeure, une deuxième bande de brigands, porteurs de pioches et de marteaux. Ils vont droit à la porte de la cave qu'ils auraient enfoncée si on ne leur avait envoyé quelque plomb de chasse, ils ne furent que légèrement blessés mais très-épouvantés. Ils entrent dans la ruelle de l'Escaut en masse, ils essayent aussi d'enfoncer la grande porte et montent le toit d'une chaudière, j'étais obligé de tirer de nouveau, plusieurs pillards blessés plus fort que devant la cave quittent la partie; ils sortent en masse de la petite rue pour se jeter encore vers l'entrée principale. Nous remarquons plusieurs ustensiles propres à forcer une forteresse, pour les éloigner je fais faire feu de toutes les fenêtres à la fois, un homme est tué et encore quelques autres blessés. Ma demeure, les salines et tout mon établissement sont en fumée, bientôt ma maison fait peur, ils n'osent point revenir, de temps en temps je fais tirer pour effrayer la foule jusqu'à ce qu'enfin elle s'éloigne, ma maison devient silencieuse et isolée, ma propriété est sauvée après une lutte qui a duré près de trois heures.

Je m'étais attendu à voir les membres de cette commission présider devant mon établissement comme ils venaient de le faire chez M. *Steven*, où ils avaient entendu crier *d'ici chez De Graet.*

Heureusement pour ces Messieurs, je ne les ai pas aperçus, ils *ont laissé faire,* je suis porté à croire qu'ils avaient peur.

Digitized by Google

J'ai ménagé autant que possible les malheureux dont ils se servaient, mais j'étais décidé à brûler ma dernière poudre pour envoyer tout le plomb que je possédais aux lâches provocateurs, ils auraient reçus de mes mains ce qu'ils méritaient.

J'étais en droit de me défendre, il s'agissait de m'assassiner, de me ruiner, et pourquoi? parce que j'avais fait respecter l'ordre, il n'y avait pas d'autre raison, dès le commencement de la révolution toute la ville a été témoin de ma conduite, mes amis ont cru pouvoir me reprocher que je m'exposais trop, que j'étais père d'une nombreuse famille, je le confesse, voilà mon crime, méritais-je pour mon dévouement la mort et la destruction de ce que je possédais par trente années de travail?

Dans toute la Belgique, lorsque des pillards se sont présentés, les propriétaires ou les habitants ont abandonnés leurs demeures et leurs établissements, les pertes et les dégats ont été largement remboursés par les communes, j'ai donc, en défendant ma propriété épargné à la ville une somme de pas moins de deux cent mille francs que j'aurais été en droit et que j'aurais du réclamer.

Mes magasins et tout mon établissement donnaient issue sur l'Escaut, du moment que les perturbateurs auraient gagnés l'entrée, tout ce qu'ils n'auraient pu détruire ou emporter aurait passé facilement à la rivière, comme ils venaient de faire chez M. *Steven* quelques heures avant.

Ils auraient trouvé chez moi pour plus de cent mille

Digitized by Google

francs de marchandises, mes trois chaudières en activité, les ustensiles, meubles, équipages, huit chevaux, tout cela valait je crois la peine de faire des efforts pour le conserver, surtout chez moi où il n'y avait point intention à spéculer pour obtenir de la ville au delà des pertes réelles.

Ce que j'ai réclamé pour dégats pendant les quatre attaques à ma propriété, s'est élevé à environ dix-huit cents francs, que j'ai reçus après avoir été obligé d'assigner la ville au payement, les pièces et quittances remises à M. l'avocat *L. Mestdach*, on m'a invité à me rendre à l'hôtel-de-ville où l'on commença à parler de transigner, en finissant par accorder ma juste demande, le conseil provincial l'a approuvé.

Voici le tableau de ces attaques. — La 1re :

Par les soldats de M. le vicomte de *Pontécoulant* en société des émeutiers, toutes les vitres brisées, l'enlèvement de force des armes de deux de mes fils, dont l'aîné faisait partie du corps à cheval, le second dans la compagnie de chasseurs à pied. — La 2de :

Encore toutes les vitres brisées et quelques dégats à la porte et à la façade. — La 3me attaque le 2 Février :

Lorsque les perturbateurs voulaient m'entraîner hors de chez moi pour me conduire devant le gouverneur *Lamberts de Cortenbach*, encore toutes les vitres brisées et dégats aux fenêtres. — La 4me attaque :

D'abord les vitres brisées, des dégats aux portes et à toute la façade, dévastations au toit de la saunerie, les cheminées de vapeur renversées et brisées, partie du toit sur lequel les pillards ont monté, écrou-

Digitized by Google

lée et tombée dans un des poêles en activité, coulage de la saumure par les feux éteints, etc.

Plusieurs pillards étaient montés sur le toit des chaudières, quand par le poids le toit s'écroula, la fumée et la vapeur leur fit croire que le feu était dans toute la fabrique, sans cet accident il y aurait eu plus de malheurs.

Le 28 Mars.

Les évènements s'amoncèlent, les faits se multiplient, troubles et désordres partout, ce matin entre sept et huit heures M. *Voortman* sortant de sa fabrique pour se rendre chez lui est arrêté par des ouvriers et des pompiers, arraché de son équipage, maltraité et traîné vers le Marché du Vendredi devant l'arbre de la liberté, on le fait embrasser cet arbre, en lui portant des coups de sabot à la figure, toute sa tête est ensanglantée, il est entouré d'une multitude d'hommes et de femmes du bas peuple qui lui font toute espèce de tourments, d'autres veulent le pendre à l'arbre de la liberté, quand on l'entraîne, ses vêtements sont en lambeaux, il n'a sur le corps qu'un morceau de son pantalon et de sa camisole, blessé partout il n'est plus reconnaissable, dans cet état on le promène en lui portant de nouveaux coups, par la rue longue de la Monnaie, par le Marché aux Grains, la rue des Champs, vers la place d'Armes, là on veut l'achever ; il reçoit un coup de sabre à la tête et des

Digitized by Google

cris *il faut le tuer* sortent de la foule, mais il est toujours traîné et presque porté à la prison le Mameloker, en y entrant il reçoit du factionnaire pompier un coup de bayonnette, qui a mis ses jours en danger plus que les blessures qu'il avait reçues pendant le trajet.

Cette déplorable action achevée, des canons sont braqués sur la place d'Armes pour faire peur, ainsi qu'au Marché du Vendredi où l'on venait de pendre toujours à l'arbre de la liberté, mais en effigie, MM. *Alexis-Sauvage*, *N. Devos* et *J.-B. De Graet*, ce n'étaient que des planches portant les noms, on avait oublié d'indiquer leurs crimes dont aucun des trois n'a eu à rougir de honte.

N'ayant plus un moment de tranquillité, plusieurs personnes se disposaient à partir pour chercher en d'autres villes la liberté qu'ils ne rencontraient plus à Gand, malgré les 26 arbres de la liberté, plantés par les soins du comité de sûreté publique.

Quelques uns de mes amis m'engagèrent à quitter la ville avec eux, mon épouse et mes enfants qui avaient abandonné mon domicile au moment de l'attaque des pillards, désiraient me voir partir pour me savoir hors de danger, ils ne me laissaient plus sortir; enfin je me suis éloigné et quoique mes affaires exigeaient ma présence, j'ai fait encore ce sacrifice de tout abandonner.

Le lendemain de mon arrivée à Lille, j'y ai trouvé 70 gantois, personnes qui n'avaient rien à leur charge, le plus grand nombre étaient chefs des premières

Digitized by Google

maisons de commerce et d'industrie, et par leur absence des milliers d'ouvriers étaient sans ouvrage et sans pain.

Le 25 Avril.

Le règne de la terreur continue, les réunions, les déceptions compromettent encore le repos, l'association patriotique tient des séances au palais de l'Université, sous la présidence de l'avocat *Desoutere*, qui se rend le soir aux cabarets, pour exciter à protester contre l'acceptation des articles proposés par la Conférence de Londres.

Les honnêtes gens attendent en silence, les perturbateurs font grand bruit, *Desoutere* veut que toute la ville proteste et prenne les armes, il accuse et cite comme ennemis tous ceux qui ne sont pas de son opinion, il cause des troubles et des inquiétudes continuelles, cet état de troubles augmente tous les jours.

Le 15 Mai.

La Conférence de Londres laisse plus d'espoir sur l'arrangement de nos affaires politiques, les personnes qui s'étaient absentées pour ne pas être témoins ou victimes de nos faiseurs, reviennent à leur famille et à leurs affaires.

Quand j'étais rentré, la première soirée passée à la

Digitized by Google

société la Concorde, j'y raconte avoir eu une longue entrevue à Lille avec le comte *Deculat*, compagnon du vicomte *Depontécoulant*, qu'il m'avait confirmé que la trahison à la plaine des Récollets, où M. *David* avait été victime, avait été tramée par le commandant de place *Van de Zande* et M. *Depontécoulant*, que le plan avait été de faire sortir les bataillons par la porte de la Colline et celle de Courtrai, sous le prétexte que des vivres s'introduisaient à la citadelle, et qu'au retour en ville les soldats de *Depontécoulant* et le peuple devaient désarmer les bourgeois, afin que les chefs et le colonel en blouse puissent employer et agir comme ils le trouveraient convenable, que cette combinaison avait manquée parce que quelques soldats de *Depontécoulant* avaient désarmé et trop tôt le poste à la porte de la Colline, ce qui avait été connu à l'hôtel-de-ville vers deux heures de relevée, raison pour laquelle ils n'étaient pas allés plus avant.

Je racontais en présence du commandant *Van de Zande* qui répliqua et nia que ce que je disais n'était pas la vérité, je le confondais par des preuves et nous en sommes arrivés que j'allais le jeter dehors, si trois membres de la Concorde ne m'avaient retenu pour lui laisser le temps de sortir, du reste il était connu, il n'est plus revenu.

Le 20 Juin.

On accuse aujourd'hui tous ceux qui ne sont pas de de l'opinion de nos gouvernants d'être les ennemis de la cause nationale.

Digitized by Google

Le Baron *de Lamberts*, gouverneur de la Flandre Orientale, fait afficher la proclamation suivante :

PROCLAMATION.

Le *Messager de Gand*, jaloux de voir régner la tranquillité dans la ville de Gand, annonce qu'il vient de prendre les mesures nécessaires pour paraître au premier jour ; il le peut ! mais lorsque les malveillants viennent de nouveau abuser de la liberté de la presse pour exciter le peuple au désordre par la haine, il est du devoir des autorités de déclarer que ni gardes civiques, ni forces militaires ne sont instituées pour défendre les ennemis de la cause nationale, c'est au *Messager de Gand* à calculer les suites de son esprit hostile à la chose publique : il reste responsable devant le peuple de ses provocations.

Le téméraire qui brave la vindicte publique se met volontairement *hors la loi*, du moment qu'il veut en courir la chance.

Signé : Le gouverneur baron de *Lamberts*.
Le général de division *Dewauthier*.
Le général de brigade *Demahieu*.

Les président et membres de la commission de sûreté publique, *Ch. Coppens*, *L. Van de Poele*, *Desoutere*, *Fr. Vergauwen* et *Ch. Spilthoorn*.

Par ordonnance le secrétaire.
Le Jeune.

Digitized by Google

Le rédacteur du *Messager de Gand* a répondu à cette proclamation par la lettre suivante :

Monsieur le Baron !

Recevez d'abord nos remercîments sincères, vous ne comptiez sans doute que sur l'approbation de vos amis.

Eh bien ! Monsieur, les honnêtes gens sur lesquels vous ne comptiez pas, se joindront à eux pour vous féliciter.

Grâce à vous, la révolution belge se révèle, le masque que nous aurions eu tant de peine à vous arracher, vous le déposez complaisamment de vous même ; il eût couté du temps et du travail pour détromper l'Europe, pour l'initier dans le secret de nos affaires, pour lui montrer la vraie face des choses, et la physionomie réelle des individus, pour convaincre les bons esprits qu'à aucune époque, jamais la liberté humaine ne fut si outrageusement violée, pour étaler la Belgique en un mot avec ses haillons, ses plaies et ses misères. Nos observations les plus sages n'auraient passées que pour des déclamations, votre proclamation nous l'espérons du moins, dessilera tous les yeux, elle prouvera l'état réel d'un pays, où les lois jurent avec les mœurs, ou, en fait de libéralisme, il y a plus qu'il ne faut dans le pacte social, et moins qu'il ne faut dans les habitudes des gouvernants et des gouvernés, vous êtes sans vous en douter, l'historiographe

Digitized by Google

de la révolution belge; votre placard la raconte et la résume. Niaiserie et barbarie tout cela se trouve en elle et en vous.

Ainsi donc, Monsieur, comme vous l'avez déclaré, la presse est libre, à condition que les écrivains indépendants se laisseront torturer, assommer ou égorger.

Quant à vous si on les poignarde, si on les pend, si on les dépece vous déclarez d'avance que vous croiserez les bras.

Pour corroborer votre déclaration, M. *Van de Poele* annonce que ses pompiers *laisseront faire* et M. *Dewauthier* jure sur l'honneur qu'aucun des soldats qu'il commande n'empêchera le sang de couler.

Au moyen de cette prime d'encouragement donnée par vous aux assassins, il est clair que le *Messager de Gand* n'osera plus reparaître.

Plus tard Monsieur, quand il y aura des juges en Belgique, nous vous ferons connaître qu'un journal est une propriété comme une autre, que votre proclamation nous enlève de fait cette propriété, puisqu'elle nous interdit la jouissance de notre bien, sous peine d'assassinat, que cette proclamation en bonne justice, n'est ni plus ni moins qu'un vol infâme commis sur nous à main armée, nos justes réclamations éclateront, n'en doutez pas, à une époque plus rapprochée qu'on ne pense, et que vous avancez vous même sans le savoir, alors qu'on verra s'écrouler les fortunes et les dignités illégitimes, les médiocrités retomber dans leur bouc, et les fils du chaos retourner au néant.

En attendant, savez-vous Monsieur, ce que nous sommes en droit de conclure de vos menaces?

Digitized by Google

Notre maison a été deux fois pillée, vous nous annoncez un troisième pillage, comme un évènement tout simple, comme un résultat naturel de nos opinions, comme une condition *sincqua non*, des combats que nous livrerons à l'anarchie.

Nous en concluons Monsieur, que vous êtes, si non le chef, au moins le complice des dévastateurs de nos ateliers.

Un magistrat qui parle avec cette aisance de ce qui ferait pâlir tout autre homme qu'un bandit déterminé, qui par lettre patente convoque le peuple au meurtre, a dû nécessairement tremper dans les désastres dont nous sommes les victimes, la seule différence, c'est qu'aujourd'hui il nous prévient, et que les dernières fois il nous frappait sans nous prévenir. Grâce, vous soient rendues pour votre franchise, M. le Baron si on nous tue nous saurons cette fois qui remercier.

Au reste, Monsieur, nous avons aussi notre genre d'entêtement, il n'y a pas que les brouillons qui puissent montrer du caractère, vous pouvez dès ce moment en prévenir vos honorables co-signataires.

Nous soutiendrons la lutte jusqu'au bout, *Le Messager de Gand* ne paraîtra pas incontinant, mais nous ne laisserons point, quoiqu'il advienne, chomer notre mépris non plus que notre colère, tout au contraire nous croîterons d'énergie à mesure que vous redoublerez d'oppression ; peu soucieux de nous faire appendre à l'un de vos arbres de la liberté plantés par vos soins dans la ville de Gand, nous ne renonçons

Digitized by Google

point pour cela à notre droit de surveillance d'examin, de haine et d'indignation.

La Révolution Belge est trop modeste Monsieur le Baron ! elle voudrait passer inapperçue, nous écarterons tous les voiles, nous ferons violence à sa pudeur, nous raconterons ses hauts faits et nous dresserons la liste des victimes, rien ne manquera à cette nomenclature de meurtres, à cette statistique de brigandages dont nous voulons régaler l'Europe.

En attendant que le *Messager de Gand* se présente de rechef aux yeux des honnêtes gens, c'est-à-dire le jour de votre déchéance, nos feuilles voltigeront en dépit de la police à couteaux tirés que vous avez si noblement organisée contre nous ; nous serons insaisissables, les condottieri que vous tenez à votre solde ne sauront où porter leur dévouement ni sur qui utiliser leurs bayonnettes.

Jamais nous n'aurions esquivé la responsabilité légale ; mais vous nous menacez de la justice sommaire de la canaille ; vous nous citez devant un tribunal tout entier composé d'assassins, et où vous daignez remplir les fonctions du ministère public ; nous nous permettons dès lors de décliner la compétence

Hors la loi avez-vous dit, eh bien d'accord ; nous voici affranchis par vous ; élevés en vertu de votre proclamation, à la dignité de l'ilote à l'indépendance du Paria, nous userons de nos droits dans toute leur immensité, hors la loi M. le baron pesez bien ce mot, méditez bien les immunités qu'il établit, les privilèges qu'il consacre.

Digitized by Google

Un homme hors la loi, c'est un homme qu'on peut assassiner impunément, c'est un homme que rien ne protège, mais qui par conséquent n'est tenu à rien respecter pas même vous Monsieur *Le Baron*.

Un citoyen mis hors la loi use de tous les bénéfices de son isolement. Attendez-vous donc à une polémique vive, serrée, radicale, adieu désormais les périphrases, rien que le mot propre et l'inexorable ipithète accolée à chaque nom, voici respectivement notre pied de guerre bien établi : de notre part attaques toutes crues et toutes mordantes ; de votre côté force coups de poignard, si vous parvenez à nous atteindre.

Quoiqu'il arrive, l'Europe jugera ce nouveau procédé de censure où d'après votre déclaration, il y aura des couteaux en guise de ciseaux et du sang humain au lieu d'encre rouge.

Quelques jours après la proclamation de M. *Lamberts*, gouverneur, des officiers déchirent dans les cafés et à la société la Concorde tous les journaux, qui ne trouvent pas comme eux que tout le monde doit être de l'opinion de ceux qui font continuellement l'éloge de la révolution. Ils respectent les journaux qui ne cessent de répéter que nous devons avoir des institutions en harmonie avec nos mœurs, nos habitudes et notre religion, que le pays n'a jamais été plus calme et plus prospère que sous le sceptre d'*Albert et d'Isabelle*.

Vous n'ignorez pas sans doute quelles étaient pour lors nos institutions? Nous étions régis par les trois

Digitized by Google

ordres de l'état; la noblesse, le clergé et le tiers état, ce dernier n'ayant qu'une voie sur trois, était dominé par les deux autres. La noblesse et le clergé accaparant tous les pouvoirs étaient heureux sans doute ; mais les bourgeois et les habitants des campagnes n'étaient que des roturiers et des vilains , jouissant du calme de l'esclavage.

Quarante ans d'émancipation nous ayant affranchis d'une aussi pesante tutelle, devions-nous de nouveau courber nos fronts sous l'arrogante domination des éternels oppresseurs du peuple ?

Tout homme sage et impartial réfléchissant sur le langage de ces journaux qui excitaient et provoquaient les masses, en leur disant que c'était pour la religion qu'on allait se battre, devait être convaincu que ce n'était que de l'ambition et des intérêts toujours en opposition avec l'intérêt général que les meneurs et les prêtres insinuaient comme en 1789 et 1815. Nous nous souvenons que c'étaient les mêmes hommes qui voulaient rendre victime notre belle patrie de l'aveugle crédulité à leur audacieuse jactance.

Que les prêtres restent à l'autel, qu'ils prêchent la paix, la concorde et la soumission aux lois de leur patrie, qu'ils soient les St.-Vincent de Paule et les Fénélon de nos jours, les soutiens et les consolateurs du malheur et de l'infortune, et tout le monde aura pour eux les égards, la considération et le respect qu'ils méritent.

Je ne fais allusion qu'à ceux qui oublient leur saint ministère, qui excitent les passions populaires et qui prétendent se mêler du gouvernement.

Digitized by Google

Par ces journaux d'opinion différente, il y a journellement des discussions à la société de la Concorde, M. *Julien Boone* reçoit du capitaine *Lucas* un coup de sabre à la tête, cette fois *Lucas* est récompensé de ce méfait, avant la nuit les amis de M. *Boone* l'ont mis en état de ne plus recommencer pendant tout le temps qu'il est resté à Gand.

Tydgat et sa bande reçoivent aussi de temps en temps une correction, on se lasse de tant d'humiliation, les perturbateurs s'en apperçoivent, ils deviennent moins belliqueux, quoique toujours soutenus.

Le 6 Juillet

Aujourd'hui la fermentation populaire est dans son incandescence. L'avocat *Desoutere* prononce un discours contre l'acceptation des 18 articles et du prince de Saxe-Cobourg, plus de 4000 personnes se trouvent dans l'enceinte du palais de l'université, les officiers de la garde civique en uniforme entourent *Desoutere*.

Un rassemblement nombreux se porte à la Maison-de-ville où il demande des armes, celles qui s'y trouvent sont distribuées après une allocution pathétique adressée à la foule par le susdit orateur.

Vers 9 heures du soir une quarantaine de jeunes gens s'arment de faux qu'on leur distribue, à l'hôtel-de-ville ils chargent aussi de faux une charrette pour

Digitized by Google

la conduire hors la porte de Bruxelles, où ils furent arrêtés par les chasseurs à cheval, qui poursuivaient et attaquaient aussi la foule qui se trouvait déjà à une demi-lieue de la ville sur la route de Melle.

La plupart de ces individus jetèrent leurs armes et rentrent par la porte St.-Liévin, des troupes d'infanterie avec des canons prennent position sur la place d'Armes y restent toute la nuit, des fortes patrouilles parcourent les rues.

Le surlendemain M. *Desoutere* se trouve instruit de la mesure prise contre lui, de le faire arrêter, il écrit au commissaire du gouvernement qu'il ne fuira pas, qu'il est chef de l'autorité locale et qu'il ne peut compromettre les intérêts de ses concitoyens.

Il ajoute, comme son arrestation pourrait compromettre la sûreté publique, il veut rendre le ministère et ceux qui exécuteraient des ordres arbitraires responsables devant la nation de toutes les conséquences qui en peuvent résulter.

Il veut par là leur donner un dernier conseil, cette dernière leçon d'un bon patriote, il écrit.

Dites en mon nom à un ministère que je n'ose qualifier, que je suis prêt à subir mon arrestation, s'il peut me prouver qu'elle rendra le bonheur et la tranquillité à ma malheureuse patrie.

Veuillez me faire connaître par un mot d'écrit si vous avez ordre ou intention de m'arrêter, je connais le chemin de la prison, j'aurai le plaisir d'y consoler des malheureux.

Quelques heures après il est conduit à la citadelle suivi par quatre pièces de canon.

Digitized by Google

Ce qui avait donné lieu à l'arrestation de *Desoutere*, c'était l'invitation de marcher sur Bruxelles, et l'armement d'une foule bivouaquée par ses ordres au bois près de Melle et que les chasseurs à cheval avaient dispersée.

L'autorité judiciaire a fait des perquisitions chez *Desoutere*, la nuit la force publique a cherché M. *Spilthoorn*, aussi membre de la commission de sûreté publique, il n'est parvenu à s'échapper qu'en se jetant à l'eau, un nommé *Joseph Anssens*, adjudant-major de la garde civique, a été arrêté à Lokeren, la saisie de papiers trouvés sur sa personne a contribuée à ces poursuites contre les membres de cette commission de sûreté dont les intrigues et les trahisons sont dévoilées, malheureusement un peu tard.

Le 13 Juillet.

Au quartier St.-Sauveur une foule considérable entoure et suit un âne sur lequel était placé un mannequin vêtu très-proprement en prince anglais, portant sur la poitrine trois inscriptions avec ces mots en flamand.

Allemand, Anglais, Belge.

Sur le dos de la figure on lisait Saxe-Cobourg, roi des protocoles, plus de 3000 individus suivaient ce cortège, aussitôt que l'autorité militaire fut informée

Digitized by Google

de ce mouvement, la garnison prit les armes, bientôt le mannequin fut tiré et mis en pièces, le pauvre âne fut maltraité.

Toute la nuit le repos a été troublé dans les rues par des cris à bas Saxe-Cobourg, à bas les ministres, vive *Desoutere*.

Le général *Dewauthier* fait afficher la proclamation suivante :

Gantois !

La sagesse des mandataires de la nation vient de clore l'œuvre de la révolution. La révolution reste debout avec ses conséquences, elle triomphera en dépit des manœuvres coupables d'hommes, qui, profanant le titre glorieux de patriotes, voulaient livrer notre belle patrie à l'anarchie qui détruit toute prospérité.

Gantois, la patrie a besoin de guérir ses blessures, l'union, l'ordre et le respect aux lois peuvent seul les cicatriser, vos ennemis vous diront peut être que déjà les hommes de la révolution sont opprimés et poursuivis, ne le croyez pas.

La loi n'est pas restée vaine contre ceux, qui, au mépris des vœux que vous avez exprimés par vos représentants, cachaient leurs intérêts personnels et leur trahison sous le voile de leur popularité.

Gantois, soyez calmes et sans inquiétude, les traitres sont entre les mains de la justice, un temps viendra où vous pourrez juger s'ils étaient les amis du peuple.

Signé : Le général de division *Dewauthier*.

Digitized by Google

Le 17 Juillet.

Les généraux *Duvivier-D'hane* et *Dewauthier* partent, allant à la rencontre du Roi.

Des détachements de cuirassiers et de lanciers viennent d'arriver en notre ville, on s'occupe des apprêts pour former le cortège à l'arrivée de S. M. Léopold.

Le 19 Juillet.

Aujourd'hui à 6 heures du soir le roi a fait son entrée solennelle, au bruit de l'artillerie et au son des cloches; toutes les autorités se sont rendues à l'extérieur de la ville pour complimenter S. M. Placé au centre d'un cortège brillant dans une calèche découverte il est conduit à l'hôtel du gouvernement où il est descendu après s'être arrêté devant l'église de St.-Nicolas, S. M. y a écouté une harangue qui lui a été adressée par le révérand M. *Pycke* précisément au même endroit où cet ecclésiastique avait complimenté le roi Guillaume 1er, deux années auparavant.

Sa Majesté le roi Léopold 1er a fait remettre une somme de dix mille francs au bureau de bienfaisance pour être distribuée aux pauvres.

Le 3 Août.

La garde communale et le premier ban de la garde civique vont partir pour la frontière, on charge plusieurs charriots avec des piques destinées à la garde civique d'Assenede et des environs, les hollandais sont en mouvement depuis plusieurs jours.

Digitized by Google

Le 11 Août.

Les gardes civiques de Gand et des environs se réunissent et vont partir pour Louvain, on attend les français.

Un ordre arrive pour faire partir toute la troupe restée ici, les pompiers avec du canon vont à Maldeghem.

Les gendarmes viennent de recevoir l'ordre de se mettre en route pour Bruxelles.

Depuis l'arrivée du roi, les agitateurs qui nous restent, imaginent toujours des complots mais on n'a pas le temps d'y croire à Bruxelles.

Beaucoup de meneurs se cachent aujourd'hui, comme toujours lors qu'il y a du danger, la tranquillité en est moins troublée.

Il arrive des nouvelles, les gardes civiques se battent à *Stroybrug*, le président de la commission de sûreté publique *Ch. Coppens* et M. *Van de Poele* qui l'accompagne vont se battre également contre les hollandais.

L'avocat *Desoutere* rêve en prison la république, l'avocat *Spilthoorn* est en fuite, M. *Fr. Vergauwen* nous reste, et sur lui repose la destinée de nos 90 mille citoyens, quelle charge et quelle responsabilité dans une ville toujours tranquille quand on n'y distribue pas d'argent pour exciter au désordre !!

Un avocat qui n'ose se faire connaître vient au secours de M. *Vergauwen* qui a peur de son isolement et de son incapacité.

Digitized by Google

Le 21 Août.

Ce matin MM. *Aug. Mechelynck* et *Antheunis* ont été insultés à la place d'Armes, ils sont entrés à la société la Concorde, société toujours menacée.

Vers le soir il y avait un rassemblement, que quelques troupes de cavalerie et d'infanterie ont dissipé.

A 9 heures du soir on brise les vitres à la façade de la Concorde qui s'était imposée des contributions extraordinaires pour soulager la misère.

Une femme du peuple au milieu de la foule excitait les groupes, s'adressant à d'autres femmes, elle leur dit : il faut les empêcher d'échapper, courez vous autres dans la rue longue du Marais, et gardez la porte de derrière, mais quelle porte de derriére ? nous ignorons où elle est, bah ! vous ne connaissez que cela, *c'est cette porte par laquelle ils nous donnent du pain*, c'était par cette porte que l'on fait la distribution aux pauvres, qui venaient de briser les vitres.

Le 17 Août.

Gand, par arrêté royal a obtenu que ses magistrats lui sont rendus, les plaintes sur les traîtres reconnues cesseront.

Pourrons-nous oublier les personnages qui nous opprimaient à la sourdine, les dénonciations et les excitations mensongères, les trahisons et les pillages,

Digitized by Google

par les menées coupables de ces hommes qui se sont placés à la tête du mouvement en notre bonne ville, tout le monde connaît ce qu'ils ont effectué et ce qu'ils valent.

Nous en sommes débarrassés, la violence et la corruption ont fait place à la Justice.

Les pillards de la fabrique de M. *Voortman* sont condamnés et en prison.

Celui qui était à la tête des émeutiers lorsque ceux-ci ont attaqué mon établissement vient également d'être condamné. Il avait un seul témoin à décharge, c'était M. le colonel *Ch. Coppens*, ex-président de la commission de sûreté qui a affirmé sous serment que *Colpaert*, c'est le nom de ce pillard, était employé et à ses ordres, que le jour de l'attaque à ma propriété il l'avait chargé d'aller délivrer du charbon à divers corps de gardes, que vers le soir il avait donné ordre au dit *Colpaert* de faire enlever le cadavre qui était resté dans la rue, et que c'était probablement alors que mes voisins, témoins à charge, l'auront vus.

Il a été prouvé qu'il avait été à la tête des perturbateurs dès le commencement et malgré le colonel *Ch. Coppens*, son protégé est allé en prison.

Toute ivresse des passions est évanouie depuis cette néfaste époque on rapprochera de la conduite de nos faiseurs celle des orangistes, la parole alors sera ôtée à la calomnie, les triomphes du mensonge sont toujours passagers, il n'y a d'invincible que la justice et la vérité.

Je me serais cru complice des fureurs mêmes dont

Digitized by Google

j'ai été victime et j'aurais désobéi à ma conscience si je n'avais pas denoncé toutes ces manœuvres aux honnêtes gens qu'ils nommaient orangistes.

Qu'il soit bien entendu au reste que je ne descends pas à me disculper; j'accuse.

On mettait les idées révolutionnaires à l'ordre du jour, dans cette fermentation rien de plus pitoyable que l'attitude des faiseurs, les yeux fixés sur le pouvoir à conquérir, la main tendue vers des places lucratives, l'âme remplie de petits désirs, de vulgaires pensées.

Les hommes qui se montraient à la tête, on l'a vu, étaient des avocats sans valeur, sans idées, les chefs qui les appuyèrent ont du à leur médiocrité, l'honneur d'être placé à leurs côtés, ils n'avaient point de jaloux.

Les faits que j'ai exposés avec simplicité, sans phrases, et sans déclamation, le public les jugera, j'en ai dit assez je crois pour les faire apprécier et j'atteste sur l'honneur a mes concitoyens que tout mon récit est exactement vrai.

Signature de l'auteur.

ANCIEN NÉGOCIANT.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

89009815424

b89009815424a

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DEMCO
STAPLE-SET BINDER
Gray Pressboard

Digitized by Google

89009815424

b89009815424a

Digitized by Google